



Groupe Esso S.A.F.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2011

| | |
|--|----|
| A- RAPPORT DE GESTION | 2 |
| B- RESULTATS FINANCIERS | 8 |
| C- COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE ESSO S.A.F. | 12 |
| D- COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE ESSO S.A.F. | 49 |
| E- RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES | 70 |

A- RAPPORT DE GESTION 2011

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET PETROLIER INTERNATIONAL

L'environnement économique et financier de l'année 2011 a été marqué par la crise des dettes souveraines en Europe. A partir de l'été, les tensions croissantes sur le financement des dettes publiques se sont ensuite étendues au système financier, entraînant selon les pays une récession ou une baisse importante des perspectives de croissance. L'impact de ce ralentissement sur l'économie mondiale en 2012 reste incertain : alors que la plupart des pays européens connaissent un ralentissement marqué, l'économie américaine semble redémarrer, l'activité au Japon est soutenue par les besoins de la reconstruction, et les économies émergentes, notamment la Chine, mobilisent leurs ressources budgétaires pour relancer l'activité.

Les prix du pétrole brut ont été influencés à la hausse par la pression des marchés et la géopolitique mondiale. A 111 dollars, le prix moyen annuel du baril de Brent est le plus haut jamais enregistré et il est de 32 dollars supérieur à celui de 2010. Alors que les pays de l'OPEP détiennent 76% des réserves pétrolières mondiales (hors sables bitumineux canadiens), le Printemps Arabe est en train de changer durablement les équilibres sociaux, politiques et économiques en Afrique du Nord, au Moyen Orient et dans la corne de l'Afrique, sans que la situation ne soit encore totalement stabilisée.

Le tsunami japonais, puis l'accident nucléaire de Fukushima ont contribué à modifier la demande énergétique mondiale, augmentant la demande d'énergies fossiles là où on ne l'attendait pas, en particulier au Japon et en Allemagne.

Le développement de l'exploitation des gaz de schistes permet aux Etats-Unis de réduire leurs coûts d'accès à l'énergie gazière, en couvrant leurs besoins, mais aussi de réduire les émissions de CO2, et de fournir à la pétrochimie une matière première bon marché permettant de relancer cette industrie et les emplois associés, illustrant ainsi l'intérêt de cette nouvelle ressource potentielle dans les autres pays du monde, particulièrement en Chine et en Europe. Après le développement des gaz de schiste, c'est maintenant l'exploitation du pétrole de schiste qui est en train de se développer aux Etats-Unis. Avec le développement des sables bitumineux canadiens et de l'offshore profond dans le Golfe du Mexique, l'Amérique du Nord pourrait être en route vers une nouvelle période d'indépendance pétrolière.

Les prix élevés ont redynamisé la recherche mondiale d'hydrocarbures et des découvertes significatives ont été faites en 2011 en particulier au large de la Guyane française. L'Oil and Gas Journal, estime que les réserves mondiales prouvées de pétrole brut ont augmenté de 3.6% au 1er janvier 2012 et frôlent les 208 milliards de tonnes, soit des ressources pour environ 58 années au rythme actuel de production.

Selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), la demande mondiale d'hydrocarbures liquides a augmenté de 1% en 2011 pour atteindre le niveau historique record de 89.2 millions de barils par jour. La demande pour 2012 est prévue en progression à 90,5 millions de barils par jour et la capacité mondiale de production de liquides (y compris les biocarburants) a été revue à la hausse (+1.7 million de barils par jour) et est ainsi estimée à 94,8 millions de barils par jour.

Après neuf années consécutives de hausse, la capacité mondiale de raffinage a enregistré un léger repli au cours de l'année 2011 (- 0,5 %), ressortant à 4 398 millions de tonnes par an à fin 2011. Le nombre total de raffineries en exploitation dans le monde s'est réduit de huit unités, à 653 installations. Les fermetures, cessions, rationalisations et fusions ont principalement touché les raffineries situées en Amérique du Nord et en Europe occidentale.

L'ACTIVITE PETROLIERE EN FRANCE

- ***Marché intérieur***

La France a adopté la règle européenne des 3x20 (d'ici 2020: 20% d'économies d'énergies, 20% de réduction de gaz à effet de serre, 20% d'énergies renouvelables) et en a fait sa priorité en matière de politique énergétique dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Ainsi la baisse depuis 10 ans de la demande française en produits pétroliers devrait se poursuivre, voire s'accélérer au vu des différents projets de directives et règlements tant européens que français.

En 2011, les ventes de produits pétroliers ressortent selon le CPDP (Comité Professionnel du Pétrole) à 77,8 millions de tonnes, en baisse de 1,6 %. Cette nouvelle baisse des ventes est particulièrement sensible pour les ventes de fiouls lourds (- 22,9 %), de fioul domestique (- 21.3 %) et de supercarburants (- 5,0 %). Parmi les principaux produits, seules les ventes de gazole ont augmenté (+ 1.5 %) bénéficiant toujours d'une fiscalité favorable. En 2011, les carburants routiers ont représenté 65 % de la consommation totale et les ventes de gazole représentent 79.6% de ces ventes. Les besoins de la pétrochimie ont progressé de 3.0 % à 8.3 millions de tonnes.

Le marché des lubrifiants a poursuivi en 2011 la reprise observée en 2010. Les ventes ont augmenté, de 2.2 % à 0,6 million de tonnes, ce qui reste encore en deçà du niveau des ventes avant la crise de 2008 (0,7 million de tonnes). Les ventes de bitumes à 3,1 millions de tonnes ont augmenté de 1,1 % par rapport à 2010.

Cette nouvelle contraction en 2011 de la demande de produits pétroliers reflète principalement la faiblesse de la reprise économique, la hausse des prix du pétrole et les mesures incitatives prises par le gouvernement pour économiser l'énergie et promouvoir des énergies alternatives émettant moins de gaz à effet de serre. Comme les années précédentes, la poursuite de la diésélisation du parc automobile a conduit à une hausse de la demande en gazole routier au détriment de la demande en essence. Ce surcroît de demande génère un recours accru aux importations de gazole, alors que les raffineries françaises doivent continuer de trouver à l'export des débouchés supplémentaires pour leurs excédents d'essences.

- **Raffinage**

Alors que les raffineurs doivent investir en permanence pour adapter leur production à l'évolution de la demande, renforcer la sécurité et améliorer la performance environnementale ainsi que l'efficacité énergétique de leurs installations, ils traversent actuellement en Europe, et en France en particulier, une crise sans précédent liée à une demande en baisse et très déséquilibrée entre essences et distillats qui a conduit à des surplus de capacité.

C'est dans cet environnement que les marges brutes de raffinage Carburants et Combustibles ont baissé très significativement en Europe ces deux dernières années, baisse qui s'est accentuée en 2011 et qui fragilise encore plus l'industrie du raffinage dont la restructuration inéluctable déjà entamée est appelée à se poursuivre. Mais si un rééquilibrage de l'offre de raffinage est bien en cours, les conditions d'exploitation des raffineries Européennes et Françaises doivent pouvoir rester compétitives dans un marché ouvert à une concurrence mondiale

Fin 2010, 10 raffineries Européennes sur 98 étaient en vente ou en cours de transformation en dépôts pétroliers. Cette rationalisation s'est poursuivie en 2011 et devrait continuer: selon Europia, 25 à 70 autres raffineries Européennes pourraient fermer d'ici 2050. Avec une part de 28,1% du raffinage mondial, l'Europe n'est plus la première zone de raffinage au monde. Elle est maintenant dépassée par l'Extrême-Orient/Océanie qui représente 28,3 % (source: Europia Contribution to EU Energy Pathways to 2050).

Les raffineries françaises n'échappent à aucune de ces réalités et sont pénalisées plus encore que leurs homologues européennes subissant par ailleurs des contraintes réglementaires et fiscales additionnelles aux contraintes européennes. Les Plans de Préventions des Risques Technologiques (PPRT) ou encore les plans de modernisation des installations industrielles, sont autant de mesures spécifiques à la France qui engendrent ou vont engendrer des dépenses substantielles, affectant la compétitivité des raffineurs français dans un marché ouvert à une concurrence mondiale.

Les coûts opératoires du raffinage français sont ainsi selon l'UFIP (Union Française de l'Industrie Pétrolière) de 25 % supérieurs à la moyenne européenne qui estime aussi à plus de 3 € par tonne de pétrole brut traité les charges supplémentaires qui vont peser sur le raffinage français dans les années à venir, en plus du coût de mise en œuvre des directives européennes sur les quotas de CO2 et sur les émissions industrielles, estimé entre 3 et 5 € par tonne de brut traité en défaveur du raffinage européen, et qui viennent s'ajouter à une taxation indirecte déjà très lourde pour l'industrie du raffinage. La fermeture de deux sites depuis 2009 et la suspension de la production de deux autres début 2012, sont les premiers signes d'une restructuration inéluctable. Pour autant, il est dans l'intérêt de la France de conserver un outil de raffinage performant et compétitif. Le raffinage français, qui représente selon l'UFIP, environ 30000 emplois directs et indirects, joue un rôle stratégique dans la chaîne de valeur pétrolière et contribue de façon significative à la sécurité d'approvisionnement du pays.

La France qui avait une capacité globale de raffinage de 98,1 millions de tonnes en 2009 pourrait voir sa capacité réduite d'environ 30% à 70 millions de tonnes dès 2012. Dans ce nouvel environnement, le

groupe Esso S.A.F. aura une position significative avec ses deux raffineries de Port-Jérôme-Gravenchon et de Fos-sur-Mer et une capacité de traitement d'environ 18,5 millions de tonnes.

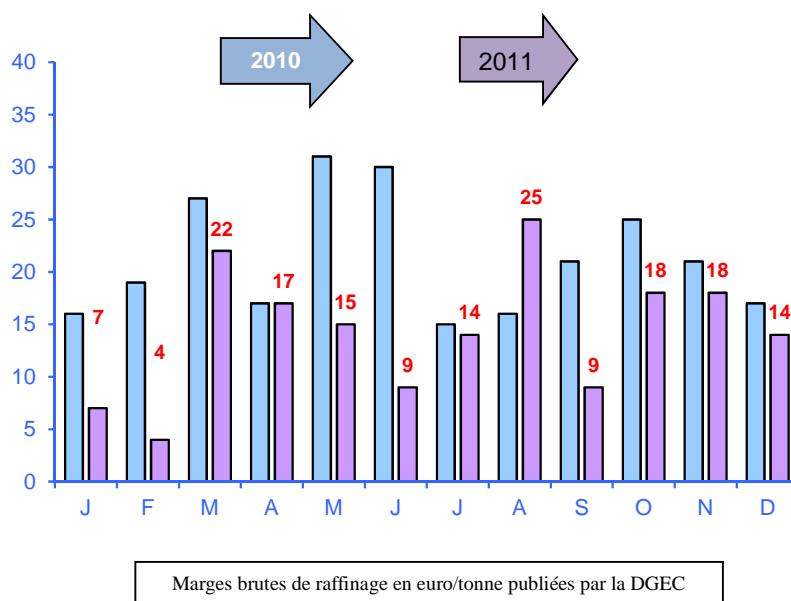
GRUPE ESSO S.A.F: FAITS MARQUANTS ET ACTIVITES DE L' EXERCICE 2011

- ***Marges brutes de raffinage très insuffisantes***

La marge brute de raffinage carburants et combustibles publiée par la DGEC (Direction Générale de l'Energie et du Climat) après avoir varié en moyenne mensuelle entre 4 et 25 €/ tonne s'établit à 14 €/ tonne en moyenne annuelle, en baisse de 7€/ tonne par rapport à 2010, ce qui reste très en deçà du niveau moyen de 28 €/tonne des années 2005-2010.

Cet indicateur de référence traduit avec pertinence pour 2011 les difficultés de l'industrie du raffinage en Europe même s'il n'est pas toujours représentatif de la marge de raffinage réelle de la société dans un environnement de prix très variable du prix du pétrole brut et compte tenu de la configuration et des conditions d'opération propres à chaque installation.

Evolution des marges de raffinage années 2010 et 2011 en €/T



- ***Quantités de pétrole brut traité en raffinerie***

La quantité de pétrole brut traitée en 2011 par les raffineries du groupe s'élève à 15,1 millions de tonnes.

La baisse des traitements au premier trimestre 2011 par rapport au premier trimestre 2010 s'explique par le grand arrêt pour entretien planifié de la totalité des unités de production de la raffinerie de Fos-sur-Mer. Le dernier grand arrêt de la raffinerie avait eu lieu en 2005.

Au quatrième trimestre 2011, 4,1 millions de tonnes de pétrole brut ont été traitées en hausse d'environ 20 % par rapport à la même période de l'année 2010 qui avait été marquée par l'impact des mouvements sociaux ayant touché les terminaux pétroliers français et l'industrie du raffinage.

| millions de tonnes | 1er trimestre | 2ème trimestre | 3ème trimestre | 4ème trimestre | total année |
|--------------------|---------------|----------------|----------------|----------------|-------------|
| année 2010 | 3.8 | 4.0 | 3.9 | 3.4 | 15.1 |
| année 2011 | 2.9 | 4.1 | 4.0 | 4.1 | 15.1 |

- ***Volumes vendus et chiffre d'affaires***

Les ventes de produits raffinés s'élèvent à 23,1 millions de m³ et sont en progression de 0.3% par rapport à l'exercice 2010. En tenant compte de reventes de pétrole brut liées aux opérations des raffineries, les volumes totaux vendus par Esso S.A.F s'élèvent à 24,3 millions de m³ en 2011 et sont en progression de 3% par rapport à l'exercice 2010.

Les volumes vendus par les activités de distribution sur le marché intérieur (ventes en France hors ventes directes raffinage et ventes extra territoriales) sont en hausse d'environ 1% à 12,7 millions de m³ compte tenu d'une progression marquée au second semestre des ventes de Carburants et Combustibles. La diminution des volumes vendus de Lubrifiants et Spécialités traduit principalement une baisse des ventes de bitumes.

En 2011 le chiffre d'affaires (hors TVA) du groupe s'est élevé à 15,9 milliards d'euros, en progression de 27% par rapport à 2010. Cette hausse reflète essentiellement la hausse du prix du pétrole brut et celle des produits pétroliers sur le marché international.

| | Année 2011 | | Année 2010 | |
|--|-------------------------|----------------|-------------------------|----------------|
| | milliers m ³ | millions euros | milliers m ³ | millions euros |
| Carburants Aviation | 1 843 | 1 109 | 1 791 | 813 |
| Supercarburants Automobile | 4 420 | 2 425 | 4 638 | 2 029 |
| Gazole et Fuel domestique | 8 979 | 5 731 | 8 571 | 4 200 |
| Fuels Lourds | 2 256 | 994 | 2 329 | 755 |
| Gaz de Pétrole Liquéfié | 632 | 222 | 789 | 236 |
| Produits semi-finis | 3 518 | 1 630 | 3 341 | 1 199 |
| <i>Ventes de carburants et combustibles</i> | 21 648 | 12 110 | 21 459 | 9 232 |
| <i>Ventes Lubrifiants et Spécialités</i> | 1 444 | 1 295 | 1 559 | 1 143 |
| Total ventes de produits raffinés hors taxes | 23 092 | 13 406 | 23 018 | 10 375 |
| Ventes de pétrole brut | 1 198 | 614 | 580 | 225 |
| Total ventes de produits pétroliers hors taxes | 24 290 | 14 019 | 23 598 | 10 600 |
| Ventes de services | | 291 | | 297 |
| Taxe intérieure sur les produits pétroliers | | 1 614 | | 1 685 |
| Chiffre d'affaires (hors TVA) | | 15 924 | | 12 582 |
| <i>dont volumes ventes activités de Distribution sur Marché Intérieur (ventes en France, hors ventes directes Raffinage et ventes extra-territoriales)</i> | 12 726 | - | 12 597 | - |

En ligne avec la recommandation AMF du 17 décembre 2008, Esso S.A.F. publie son chiffre d'affaires en même temps que ses résultats, le chiffre d'affaires de la société pris isolément n'étant pas un indicateur pertinent ni de son niveau d'activité opérationnelle ni de sa performance.

- ***Perspectives***

Le groupe Esso S.A.F. est exposé aux incertitudes concernant l'évolution du prix du pétrole brut et du dollar, à la volatilité des prix des produits pétroliers et aux cycles de ces marchés dans un contexte très incertain, marqué depuis quelques mois par une stagnation de l'activité économique dans plusieurs pays européens. Compte tenu de la baisse de la demande en produits pétroliers, il opère depuis 2009 dans un environnement très défavorable au Raffinage en Europe conduisant à de profondes restructurations. Cette situation est aggravée par une réglementation et une taxation particulièrement défavorables en France qui affectent sa compétitivité dans un marché ouvert à une concurrence mondiale.

Dans le contexte difficile, Esso S.A.F. poursuivra l'optimisation de son outil industriel dans une perspective de gestion à long terme si les conditions économiques et réglementaires le permettent. Cette stratégie reste fondée sur la compétence et l'engagement de son personnel, l'excellence opérationnelle, sa rigueur de gestion et son intégration au sein du groupe Exxon Mobil.

Les investissements du groupe ont été de 124 millions d'euros en 2011, dont 40 millions d'euros correspondent à la capitalisation de coûts grands arrêts.

Les nouveaux investissements ont été de 84 millions d'euros dont 59 millions d'euros dans les raffineries et concernent la mise en place de projets visant à développer la flexibilité de production d'essences, à maximiser la production de distillats et à améliorer l'efficacité énergétique des unités de production ainsi que la qualité des rejets dans l'air. En 2012 le groupe prévoit des nouveaux investissements pour 64 millions d'euros dont un projet de reconfiguration des distillations sous vide de la raffinerie de Port-Jérôme-Gravenchon.

- ***Transactions avec les parties liées***

Le groupe Esso S.A.F. effectue de façon régulière des opérations avec d'autres sociétés du groupe Exxon Mobil dans le cadre normal de ses activités et de relations habituelles entre sociétés d'un groupe intégré. Ces transactions, comme pour les exercices précédents, se rapportent à des opérations, conclues à des conditions normales, d'achat ou de vente de produits pétroliers et de prestations de services partagés, ou encore des avances ou emprunts financiers à des conditions de marché.

Les informations sur les parties liées sont détaillées dans le paragraphe 23 des notes et annexes aux comptes consolidés.

- ***Risques, litiges et procédures en cours***

Au 31 décembre 2011, plusieurs procédures sont en cours concernant le groupe Esso S.A.F. qui avaient déjà été évoquées dans le rapport financier annuel de l'exercice 2010 et le rapport financier du premier semestre 2011. Certaines de ces procédures ont évolué dans le courant de l'exercice 2011 comme indiqué dans le paragraphe 25-4 des notes et annexes des comptes consolidés.

- ***Situation financière***

Au 31 décembre 2011, la structure financière du groupe Esso S.A.F. reste solide avec un montant des capitaux propres consolidés de 1596 millions d'euros (1 612 € fin 2010) et un endettement financier net de 88 M€ (position financière nette positive de 63 millions d'euros fin 2010)

- ***Informations sur les délais de paiement***

En application de l'article L441-6-1 du code de commerce (Loi de Modernisation de l'Economie-LME-n°2008-776 du 04 août 2008) le tableau ci-dessous donne la décomposition du solde des dettes fournisseurs inscrites au bilan par date d'échéance.

La situation au 31 décembre 2011 est la suivante :

(millions d'euros)

| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 31-Dec-11 | Montant des dettes échues | Montant des dettes non échues | |
|--|----------------|---------------------------------|----------------------------------|---------------|
| | | | 0-1 mois | 1 mois-2 mois |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés hors groupe ExxonMobil | 256.1 | 4.2 | 143.6 | 108.3 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés groupe ExxonMobil | 933.7 | | 933.7 | |
| Total | 1 189.8 | 4.2 | 1 077.3 | 108.3 |

A titre de comparaison, la situation au 31 décembre 2010 était la suivante :

(millions d'euros)

| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 31-Dec-10 | Montant des dettes échues | Montant des dettes non échues | |
|--|--------------|---------------------------------|----------------------------------|---------------|
| | | | 0-1 mois | 1 mois-2 mois |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés hors groupe ExxonMobil | 279.7 | 8.9 | 87.8 | 183.0 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés groupe ExxonMobil | 529.9 | | 529.9 | |
| Total | 809.6 | 8.9 | 617.7 | 183.0 |

- **Montant global des charges non fiscalement déductibles**

Le montant global des charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts (art. 223 quarter du CGI) s'établit à 335 925 euros pour le groupe Esso S.A.F. au titre de l'exercice 2011. Il s'agit de la partie non déductible des loyers versés dans le cadre de contrats de location longue durée (LLD) d'automobiles.

B- RESULTATS FINANCIERS

RESULTATS ET DONNEES FINANCIERES DU GROUPE ESSO S.A.F.

Le résultat opérationnel du groupe est un gain de 86 millions d'euros comprenant des effets stocks positifs de 208 millions d'euros, contre un résultat opérationnel de 239 millions d'euros incluant des effets stocks positifs de 215 millions d'euros en 2010.

Le résultat opérationnel hors effets stocks est une perte de 122 millions d'euros, en baisse de 146 millions d'euros par rapport à 2010, ce qui traduit essentiellement la forte baisse des marges de raffinage carburants et combustibles, malgré un environnement favorable aux huiles de base et spécialités, dans un contexte de hausse significative du prix du pétrole brut et des produits pétroliers.

Le résultat financier négatif de 23 millions d'euros inclut un résultat de change négatif de 31 millions d'euros reflétant la hausse du dollar au second semestre 2011, contre un résultat financier négatif de 23 millions d'euros qui comprenait une perte de change de 35 millions d'euros en 2010.

Après prise en compte d'une charge d'impôts courants et différés pour 17 millions d'euros, le résultat net du groupe est un gain de 46 millions en 2011 contre un gain de 148 millions pour 2010.

RESULTAT CONSOLIDE

| (millions d'euros) | Année 2011 | Année 2010 |
|---|-------------|-------------|
| Résultat opérationnel courant Raffinage/Distribution | 90 | 240 |
| Autres produits et charges opérationnels non récurrents | (4) | (1) |
| Résultat opérationnel (1) | 86 | 239 |
| Produits et charges financiers | (23) | (23) |
| Impôts courants et différés | (17) | (68) |
| Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou actifs cédés | 46 | 148 |
| Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés | 0 | 0 |
| Résultat net part du groupe | 46 | 148 |
| <i>Pétrole brut traité en raffinerie (millions de tonnes)</i> | 15.1 | 15.1 |
| <i>Chiffre d'affaires (millions d'euros, incluant la taxe intérieure sur les produits pétroliers)</i> | 15 924 | 12 582 |
| <i>Ventes totales (milliers de m3)</i> | 24 290 | 23 598 |
| <i>Ventes activités de distribution sur le marché intérieur (milliers de m3)</i> | 12 726 | 12 597 |

| | | | |
|--|------------------------|--------------|-----------|
| (1) Résultat opérationnel | (A) | 86 | 239 |
| Effet prix sur stocks et dépréciation comptable des stocks | (B) | 208 | 215 |
| Résultat opérationnel hors effets stocks | (A)-(B) | (122) | 24 |
| (2) Résultat net | (C) | 46 | 148 |
| Effet prix sur stocks et dépréciation comptable des stocks | (B) | 208 | 215 |
| Impôt sur effets stocks | (D) | (75) | (74) |
| Effets stocks nets | (B)+(D) | 133 | 141 |
| Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés | (E) | 0 | 0 |
| Résultat net hors effets stocks et activités arrêtées ou actifs cédés | (C)-(B)-(D)-(E) | (87) | 7 |

CHIFFRES CLES

| Eléments relatifs au compte de résultat (millions d'euros) | Année 2011 | Année 2010 |
|--|------------|------------|
| Chiffre d'affaires | 15 924 | 12 582 |
| Résultat net part du groupe | 46 | 148 |
| Résultat opérationnel courant | 90 | 240 |
| Résultat opérationnel | 86 | 239 |
| Capacité d'autofinancement | 189 | 283 |

| Eléments relatifs au bilan (millions d'euros) | Année 2011 | Année 2010 |
|---|------------|------------|
| Capital | 98 | 98 |
| Capitaux propres | 1 596 | 1 612 |
| Dettes financières | 128 | 70 |
| Actifs non courants | 1 565 | 1 559 |
| Créances financières et disponibilités | 40 | 133 |

| Dividende par action (euros) | Année 2011 | Année 2010 |
|------------------------------|------------|------------|
| Dividende par action | 4.00 | 6.00 |
| Résultat net par action | 3.61 | 11.48 |

| Investissements (millions d'euros) | Année 2011 | Année 2010 |
|---|------------|------------|
| Nouveaux investissements | 84 | 78 |
| Capitalisation de dépenses de gros entretien et grandes visites | 40 | 11 |
| Contrat de location-financement | 0 | 0 |
| Montant total des investissements | 124 | 89 |

| Données opérationnelles | Année 2011 | Année 2010 |
|---|------------|------------|
| Prix moyen du brent (\$/baril) | 111 | 80 |
| Parité (\$/€) | 1.39 | 1.33 |
| Pétrole brut traité en raffineries (millions de tonnes) | 15.1 | 15.1 |
| Ventes totales (milliers de m3) | 24 290 | 23 598 |
| Ventes activités Distribution sur marché intérieur (Ventes en France hors ventes directes Raffinage) (milliers de m3) | 12 726 | 12 597 |

RESULTATS ET DONNEES FINANCIERES DE LA SOCIETE ESSO S.A.F.

Le chiffre d'affaires de l'année 2011 s'établit à de 15 739 M€ en hausse de 3 313 M€ par rapport à 2010. Cette hausse reflète essentiellement la hausse du prix du pétrole brut et celle des produits pétroliers sur le marché international.

Le résultat d'exploitation est un gain de 126 M€ à comparer à un gain de 258 M€ en 2010. La baisse du résultat d'exploitation traduit la forte baisse des marges de raffinage carburants et combustibles malgré un environnement favorable aux huiles de base et spécialités.

Le résultat financier négatif de 20 M€ est constitué des différences de change nettes négatives pour 34 M€, de dividendes reçus pour 15 M€, d'intérêts net payés pour 1M€. Les différences négatives de change reflètent la hausse du dollar constatée au cours du second semestre 2011.

Après prise en compte d'un profit exceptionnel de 1 M€, de la participation, intéressement et de l'impôt, le résultat net comptable est un gain de 68 M€ en 2011.

Montant des distributions des 3 derniers exercices:

| <u>Exercice</u> | <u>Nombre d'actions à rémunérer</u> | <u>Dividende net</u> |
|-----------------|---|----------------------|
| 2008 | 12 854 578 | € 8,50 |
| 2009 | 12 854 578 | € 8,50 |
| 2010 | 12 854 578 | € 6,00 |

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 font apparaître un bénéfice de 67 816 366,82 euros auquel est ajouté le report à nouveau précédent soit:

| | | |
|------------------------------------|----------------|-------|
| Bénéfice de l'exercice 2011 | 67 816 366,82 | euros |
| Report à nouveau avant affectation | 326 202 322,30 | euros |
| soit un total de | 394 018 689,12 | euros |

dont l'affectation suivante est proposée :

| | | |
|--|----------------|-------|
| Dividende net | 51 418 312,00 | euros |
| Réserve facultative pour fluctuation des cours | 140 000 000,00 | euros |
| Report à nouveau après affectation | 202 600 377,12 | euros |
| soit un total de | 394 018 689,12 | euros |

Le dividende net ressort à 4,00 euros pour chacune des 12 854 578 actions de 7,65 euros de nominal.

Un acompte de 2,00 euros par action ayant déjà été versé le 29 septembre 2011, le solde du dividende soit 4,00 euros par action sera mis en paiement le 12 juillet 2012.

Depuis le 1er janvier 2008, les dividendes des sociétés européennes perçus par les personnes physiques peuvent, sur option, être soumis à un prélèvement forfaitaire libératoire (PFL). Le taux du PFL est relevé de 19% à 21% majoré des prélèvements sociaux pour les dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2012. Lorsque le PFL est appliqué, les dividendes perçus n'ouvrent plus droit à l'abattement de 40%.

RESUME DES RESULTATS DE LA SOCIETE ESSO S.A.F.

| (millions d'euros) | 2011 | | 2010 | |
|---|----------|-----------------|----------|-----------------|
| Chiffre d'affaires hors taxe intérieure | 14 125 | | 10 741 | |
| Taxe intérieure | 1 614 | | 1 685 | |
| Chiffre d'affaires taxe intérieure comprise | | 15 739 | | 12 426 |
| Production stockée/(déstockée) et divers | | (140) | | 118 |
| Total des produits d'exploitation | | 15 599 | | 12 544 |
| Charges d'exploitation hors amortissements | (15 443) | | (12 257) | |
| Amortissements | (30) | | (29) | |
| Total des charges d'exploitation | | (15 473) | | (12 286) |
| Résultat d'exploitation | | 126 | | 258 |
| Résultat financier | | (20) | | (16) |
| Résultat courant | | 106 | | 242 |
| Amortissements dérogatoires | | 3 | | 1 |
| Dotation provision pour risque | | (3) | | (3) |
| Autres éléments exceptionnels | | 1 | | (2) |
| Résultat exceptionnel | | 1 | | (4) |
| Participation des salariés | | (2) | | (2) |
| Impôts sur les sociétés | | (37) | | (81) |
| Résultat net | | 68 | | 155 |

RESULTATS FINANCIERS DES 5 DERNIERES ANNEES

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|
| I. CAPITAL EN FIN D' EXERCICE | | | | | |
| Capital social (millions d'euros) | 98.3 | 98.3 | 98.3 | 98.3 | 98.3 |
| Nombre d' actions ordinaires existantes (1) | 12 854 578 | 12 854 578 | 12 854 578 | 12 854 578 | 12 854 578 |
| Nombre d'obligations convertibles en actions | | | | | |
| Nombre de parts bénéficiaires | | | | | |
| II. OPERATIONS ET RESULTATS DE L' EXERCICE (millions d'euros) | | | | | |
| Chiffre d'affaires hors TVA | 12 477.4 | 14 628.6 | 10 023.6 | 12 425.8 | 15 738.9 |
| Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions (reprises et provisions déduites) | 567.7 | 47.9 | 118.0 | 277.5 | 154.3 |
| Impôts sur les bénéfices | 164.5 | 33.4 | 43.1 | 81.0 | 37.3 |
| Participation des salariés | 10.5 | 6.4 | 0.0 | 2.0 | 1.5 |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations nettes aux amortissements et provisions | 349.9 | 36.2 | 111.5 | 155.4 | 67.8 |
| Résultat distribué (2) | 192.8 | 109.3 | 109.3 | 77.1 | 51.4 |
| III. RESULTAT PAR ACTION (euros) | | | | | |
| Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions (reprises de provisions déduites) | 30.5 | 0.6 | 5.8 | 15.1 | 9.0 |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations nettes aux amortissements et provisions | 27.2 | 2.8 | 8.7 | 12.1 | 5.3 |
| Dividende attribué à chaque action | 15.0 | 8.5 | 8.5 | 6.0 | 4.0 |
| IV. PERSONNEL | | | | | |
| Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice (3) | 613 | 490 | 452 | 458 | 440 |
| Montant de la masse salariale (millions d'euros) | 86.8 | 67.3 | 69.8 | 59.2 | 61.8 |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (S.S. et prévoyance, congés de fin de carrière, œuvres sociales) (millions d'euros) | 77.0 | 74.8 | 68.6 | 69.6 | 69.5 |

(1) Actions détenues pour 82.89 % par Exxon Mobil France Holding SAS

(2) Montant dont la distribution est proposée par le Conseil d' Administration.

(3) La définition de l'effectif moyen des salariés figure en note 4.22 des comptes sociaux de la société Esso S.A.F.

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ().

| | |
|--|-----------|
| C- COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE ESSO S.A.F. | |
| COMPTE DE RESULTAT | 13 |
| BILAN | 14 |
| TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES | 15 |
| TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE | 15 |
| NOTES ANNEXES | 16 |

Généralités

- 1- Principes comptables
- 2- Faits significatifs de la période
- 3- Evénements postérieurs à la clôture

Compte de résultat

- 4- Chiffre d'affaires
- 5- Achats consommés et charges externes
- 6- Autres produits et charges opérationnels
- 7- Autres produits et charges financiers
- 8- Impôts courants et différés

Bilan

- 9- Tableau de variation des immobilisations et amortissements
- 10- Actifs financiers non courants et courants
- 11- Créances financières court terme
- 12- Tableau de variation des impôts différés
- 13- Détail des stocks
- 14- Détail des créances clients et autres créances
- 15- Information sur le Capital
- 16- Passifs financiers
- 17- Tableau de variation des provisions
- 18- Tableau de variation du besoin en fonds de roulement
- 19- Engagements de retraite et assimilés
- 20- Détail des fournisseurs et autres dettes

Autres informations

- 21- Information sectorielle par activité
- 22- Engagements hors bilan
- 23- Informations sur les parties liées
- 24- Effectif moyen du groupe Esso S.A.F.
- 25- Risques et litiges
- 26- Normes et interprétations applicables par anticipation

Note : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ()

Compte de résultat consolidé

(millions d'euros)

| | Exercice 2011 | Exercice 2010 | Note |
|--|------------------|------------------|--------|
| Chiffre d'affaires | 15,924.0 | 12,581.9 | 4 & 21 |
| Autres produits de l'activité | 40.8 | 38.5 | |
| Sous total produits des activités ordinaires | 15,964.8 | 12,620.4 | |
| Achats consommés et charges externes | (13,687.7) | (10,199.6) | 5 |
| Charges de personnel | (275.6) | (267.8) | |
| Impôts et taxes | (1,639.3) | (1,688.0) | |
| Dotations aux amortissements | (121.3) | (116.0) | |
| Dotations aux provisions | (66.9) | (48.4) | |
| Autres produits et charges d'exploitation | (83.4) | (60.4) | |
| Résultat opérationnel courant | 90.6 | 240.2 | |
| Autres produits opérationnels | 6.1 | 4.4 | 6 |
| Autres charges opérationnelles | (10.2) | (5.9) | 6 |
| Résultat opérationnel | 86.5 | 238.7 | |
| Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie | 0.5 | 1.7 | 7 |
| Coût de l'endettement financier brut | (5.1) | (3.3) | 7 |
| Coût de l'endettement financier net | (4.6) | (1.6) | |
| Autres produits financiers | 320.5 | 258.7 | 7 |
| Autres charges financières | (338.6) | (280.4) | 7 |
| Impôts courants et différés | (17.4) | (67.8) | 8 |
| Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence | - | - | |
| Résultat net des activités poursuivies | 46.4 | 147.6 | |
| Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés | - | - | |
| Résultat net | 46.4 | 147.6 | |
| Part du groupe | 46.4 | 147.6 | |
| Intérêts minoritaires | - | - | |
| Résultat par action (1) | 3.61 | 11.48 | |
| Résultat dilué par action (1) | 3.61 | 11.48 | |

| ETAT DU RESULTAT GLOBAL | Exercice 2011 | Exercice 2010 | Note |
|---|------------------|------------------|------|
| Résultat net | 46.4 | 147.6 | |
| Revalorisation à la juste valeur des titres non consolidés par contrepartie en capitaux propres | 1.0 | (0.9) | 10 |
| Effet d'impôt | (1.9) | 0.0 | |
| Résultat global consolidé | 45.5 | 146.7 | |

(1) Part du groupe rapporté au nombre d'actions (12 854 578)

Bilan consolidé

(millions d'euros)

| ACTIF | 31-déc.-11 | 31-déc.-10 | Note |
|---|----------------|----------------|---------|
| Actifs non courants | | | |
| Immobilisations incorporelles | 73.4 | 80.6 | 9 |
| Immobilisations corporelles | 1,109.9 | 1,110.5 | 9 |
| Actifs financiers | 134.7 | 134.2 | 10 |
| Autres créances | 20.0 | 20.0 | 14 |
| Impôts différés actifs | 227.2 | 213.8 | 12 |
| Actifs classés comme détenus à la vente | - | - | |
| Total | 1,565.2 | 1,559.1 | |
| Actifs courants | | | |
| Stocks et en cours | 1,508.9 | 1,220.2 | 13 |
| Créances clients et comptes rattachés | 893.8 | 673.7 | 14 & 25 |
| Créances financières court terme | 10.0 | 123.6 | 11 |
| Autres créances | 101.0 | 118.5 | 14 |
| Impôts courants actifs | 39.9 | - | |
| Disponibilités | 30.5 | 9.1 | 16 |
| Total | 2,584.1 | 2,145.1 | |
| TOTAL ACTIF | 4,149.3 | 3,704.2 | |

(millions d'euros)

| PASSIF | 31-déc.-11 | 31-déc.-10 | Note |
|--|----------------|----------------|------|
| Capitaux propres | | | |
| Capital social | 98.4 | 98.4 | 15 |
| Primes d'émission et de fusion | 10.1 | 10.1 | |
| Réserves consolidées groupe | 1,440.8 | 1,356.3 | |
| Résultat de l'exercice groupe | 46.4 | 147.6 | |
| Intérêts minoritaires | - | - | |
| Total | 1,595.7 | 1,612.4 | |
| Passifs non courants | | | |
| Emprunts et dettes financières | 29.4 | 32.7 | 16 |
| Impôts différés passifs | 263.3 | 265.6 | 12 |
| Provisions non courantes | 595.4 | 567.7 | 17 |
| Passifs classés comme détenus à la vente | - | - | |
| Total | 888.1 | 866.0 | |
| Passifs courants | | | |
| Endettement court terme | 98.9 | 37.4 | 16 |
| Provisions courantes | 51.8 | 43.9 | 17 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 1,189.8 | 809.6 | 20 |
| Autres dettes | 325.0 | 300.0 | 20 |
| Impôts courants passifs | - | 34.9 | |
| Total | 1,665.5 | 1,225.8 | |
| TOTAL PASSIF | 4,149.3 | 3,704.2 | |

Tableau de variation des capitaux propres

(millions d'euros)

| | Capital social | Primes d'émission et de fusion | Réserves de juste valeur | Réserves consolidées | Total groupe | Total minoritaires |
|---|----------------|--------------------------------|--------------------------|----------------------|----------------|--------------------|
| Au 1er janvier 2010 | 98.4 | 10.1 | 110.5 | 1,337.7 | 1,556.7 | - |
| Solde du dividende 2009 payé en 2010 | | | | (54.6) | (54.6) | - |
| Acompte sur dividende 2010 payé en 2010 | | | | (38.5) | (38.5) | - |
| actifs financiers évalués à la juste valeur (note 10) | | | (0.9) | | (0.9) | - |
| paiements fondés sur des actions (note 23) | | | | 2.1 | 2.1 | - |
| Autres variations | | | | - | - | - |
| Résultat 2010 | | | | 147.6 | 147.6 | - |
| Au 1er janvier 2011 | 98.4 | 10.1 | 109.6 | 1,394.3 | 1,612.4 | - |
| Solde du dividende 2010 payé en 2011 | | | | (38.6) | (38.6) | - |
| Acompte sur dividende 2011 payé en 2010 | | | | (25.7) | (25.7) | - |
| actifs financiers évalués à la juste valeur (note 10) | | | (0.9) | | (0.9) | - |
| paiements fondés sur des actions | | | | 2.1 | 2.1 | - |
| Autres variations | | | | - | - | - |
| Résultat 2011 | | | | 46.4 | 46.4 | - |
| Au 31 décembre 2011 | 98.4 | 10.1 | 108.7 | 1,378.5 | 1,595.7 | - |

Note : Au 31 décembre 2011, les réserves consolidées comprennent une réserve facultative de 420 millions d'euros destinée à compenser d'éventuelles baisses de valeur FIFO des stocks

Tableau des flux de trésorerie

(millions d'euros)

| | Exercice 2011 | Exercice 2010 |
|---|----------------|----------------|
| Flux de trésorerie d'exploitation | | |
| Résultat net | 46.4 | 147.6 |
| Part des minoritaires | - | - |
| Plus ou moins values sur cessions / retraits d'actifs | (5.7) | (0.6) |
| Amortissements et provisions | 148.2 | 135.8 |
| Capacité d'autofinancement | 188.9 | 282.8 |
| Variation du besoin en fonds de roulement (1) | (161.2) | (34.8) |
| Flux net de trésorerie d'exploitation | 27.7 | 248.0 |
| Flux de trésorerie d'investissement | | |
| Investissements Raffinage/ Distribution (2) | (123.5) | (89.4) |
| Produit brut des cessions | 9.7 | 5.3 |
| Flux de trésorerie d'investissement | (113.8) | (84.1) |
| Flux de trésorerie de financement | | |
| Dividendes mis en paiement par Esso S.A.F. | (64.3) | (93.2) |
| Dividendes reçus des filiales non consolidées | 13.1 | 12.9 |
| Intérêts reçus | 0.5 | 1.7 |
| Intérêts payés | (3.3) | (1.2) |
| Intérêts payés contrat de location financement | (1.9) | (2.1) |
| Effet net des variations des taux de conversion | (31.2) | (34.7) |
| Reclassement des flux liés aux activités de financement (4) | 22.8 | 23.4 |
| Augmentation de l'endettement (3) | 172.6 | - |
| Diminution de l'endettement | - | (53.0) |
| Flux de trésorerie de financement | 108.3 | (146.2) |
| Variation de trésorerie (5) | | |
| Trésorerie d'ouverture | 7.8 | (9.9) |
| Trésorerie de clôture | 30.0 | 7.8 |
| Variation de trésorerie | 22.2 | 17.7 |

(1) : Un tableau détaillé de la variation du besoin en fonds de roulement figure en note 18

(2) : Cette ligne comprend les nouveaux investissements ainsi que la capitalisation des coûts liés aux grands arrêts planifiés des raffineries

(3) : Des tableaux détaillés de la variation de l'endettement figurent en note 16-4

Les transactions d'investissement et de financement liées aux contrats de location-financement sont exclues du tableau des flux de trésorerie car elles ne requièrent pas de trésorerie

(4) : Cette ligne inclut les flux liés aux activités de financement (5) Décomposition de la trésorerie nette (en millions d'euros)

| | | | |
|--|---------------------|-----------|---------|
| - dividendes reçus des filiales non consolidées : (13,1) | | ouverture | clôture |
| - Intérêts reçus : (0,5) | Disponibilités | 9,1 | 30,5 |
| - Intérêts payés : 5,2 | Banques créditrices | (1,3) | (0,5) |
| - Effet net des variations des taux de conversion : (31,2) | Trésorerie nette | 7,8 | 30,0 |

Notes annexes aux comptes consolidés

Généralités

Esso S.A.F. est une société anonyme de droit français cotée à la bourse de Paris (Eurolist, compartiment B). Son siège social se situe Tour Manhattan, La Défense (92 095 Paris la Défense Cedex).

L'activité du groupe Esso S.A.F. est concentrée sur la seule branche Raffinage- Distribution de l'industrie pétrolière.

1- Principes comptables

1.1- Base de préparation des états financiers

Les comptes annuels consolidés du groupe Esso S.A.F. (le Groupe) sont établis au 31 décembre 2011 conformément aux normes comptables internationales (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union Européenne en application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002.

Les normes comptables internationales sont publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne. Elles comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations d'application obligatoire à la date d'arrêté.

Le référentiel IFRS utilisé par le groupe Esso S.A.F. est conforme aux IFRS publiés par l'IASB.

Les nouveaux textes ou amendements d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2011 ci-après listés, n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2011 :

- Amendement à l'IAS 32 - amendement relatif au classement des droits de souscription émis
- IAS 24 R - révision de la norme sur les informations à fournir au titre des parties liées : clarification de la définition actuelle et suppression d'incohérences, exemption partielle d'informations à fournir au titre des transactions entre entreprises contrôlées, contrôlées conjointement ou sous influence notable d'un même « Etat »
- Annual improvements : améliorations annuelles apportées à différentes normes
- Amendement IFRIC 14 : paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal
- IFRIC 19 : extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres.

Les normes, amendements de normes et interprétations adoptés mais applicables ultérieurement ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, dont une liste est donnée en note 26 de ce présent rapport, n'ont pas fait l'objet d'une application par anticipation par le groupe Esso S.A.F. L'impact de ces nouveaux textes sur les comptes du groupe est en cours d'évaluation.

Les comptes consolidés du groupe Esso S.A.F ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 21 mars 2012.

1.2- Principes de consolidation

Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe Esso S.A.F. est composé de la société mère Esso S.A.F. ainsi que des deux sociétés suivantes :

| <u>Filiales</u> | <u>No SIREN</u> | <u>Siège social</u> | <u>%</u> |
|---|-----------------|--|----------|
| Esso Raffinage S.A.S. | 379 914 237 | Tour Manhattan 92095 Paris La Défense Cedex | 100 |
| <u>Activité</u> : Raffinage d'hydrocarbures | | | |
| Worex S.N.C. | 780 094 983 | Parc des Erables 66, route de Sartrouville 78230 Le Pecq | 99,99 |

Activité: Distribution de combustibles liquides et solides

Ces sociétés étant contrôlées exclusivement, la méthode retenue est celle de l'intégration globale.

Base d'évaluation utilisée pour l'établissement des comptes consolidés

La consolidation a été effectuée sur la base des comptes individuels au 31 décembre 2011. Ces comptes ont fait l'objet de retraitements afin d'être mis en conformité avec les normes IFRS en application des principes décrits dans les notes suivantes.

Résultat

Les résultats internes (dividendes, cessions intragroupe) sont intégralement éliminés.

Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par l'IAS 21 "effets des variations des cours des monnaies étrangères".

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours des devises à la date des transactions. Les écarts résultant de la conversion aux cours de clôture des soldes des transactions concernées sont enregistrés en résultat dans la rubrique "autres produits et charges financiers".

1.3- Principes et méthodes comptables retenus

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux principes établis par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, le taux d'impôt théorique pour le calcul des impôts différés, la valorisation des titres de participation et le montant des provisions retenues pour les plans sociaux et litiges par exemple.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées par des logiciels, d'autres actifs et par des quotas d'émission de gaz à effet de serre octroyés par l'Etat.
Les immobilisations incorporelles à durée de vie définie, principalement constituées par des logiciels, sont amorties sur la durée d'utilité des actifs concernés.

Quotas d'émissions de gaz à effet de serre

Compte tenu de son activité, le groupe Esso S.A.F. est concerné par les dispositions prises par l'Union Européenne visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Pour une période déterminée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2005, puis de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2008, l'Etat attribue aux exploitants des quotas d'émissions et leur délivre chaque année, au cours de la période, une part des quotas attribués. Les quotas sont valables pendant la durée de la période au titre de laquelle ils sont attribués tant qu'ils ne sont pas utilisés. Les quotas alloués pour la première période triennale, et la deuxième période quinquennale, le sont à titre gratuit.

Lors de leur attribution, les quotas d'émissions sont comptabilisés à une valeur nulle en immobilisations incorporelles avec en contrepartie un compte de passif enregistrant les quotas alloués par l'état, ce traitement étant adopté en l'absence de précisions de l'IASB.

Les quotas d'émission achetés sont comptabilisés à leur valeur d'achat en immobilisations incorporelles.

Les exploitants doivent, sous peine de sanction, restituer à l'Etat un nombre de quotas égal au total des émissions de gaz à effet de serre produites par les installations.

Il en résulte que les exploitants ayant dépassé le niveau d'émission autorisé doivent acquérir sur le marché les quotas manquants. Dans le cas inverse, ils sont autorisés à céder les quotas excédentaires sur le marché des quotas d'émissions de gaz à effet de serre.

L'obligation de restituer les quotas entraîne la constatation d'un passif, à hauteur des émissions effectives, évalué sur la base de la valeur d'entrée des quotas détenus à la clôture ou de la valeur de marché pour les quotas non détenus et devant être acquis.

Les achats ou les cessions de quotas destinés à faire face à un manque ou un surplus de quotas sont enregistrés en « autres produits ou charges opérationnels courants ».

Les quotas attribués pour la période quinquennale 2008-2012 sont en réduction de 15% par rapport à ceux délivrés au cours de la précédente période 2005-2007 et inférieurs de 7% à la moyenne des émissions de gaz à effet de serre sur la précédente période 2005-2007. Les quotas restant à recevoir pour la période 2008-2012 sont identifiés en engagements reçus (note 22).

Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 relative aux immobilisations corporelles, le groupe Esso S.A.F. applique la méthode des composants.

Les immobilisations du groupe Esso S.A.F. sont inscrites au bilan consolidé à leur prix d'acquisition diminué des amortissements à l'exception de celles issues de la fusion avec Mobil Oil Française qui ont été estimées à leur juste valeur comme nouveau coût historique à la date de l'apport.

Les coûts liés aux arrêts des raffineries sont immobilisés comme des nouveaux composants au moment où ils sont encourus, amortis sur la période de temps séparant deux grands arrêts et remplacés lors du nouvel arrêt.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement du groupe Esso S.A.F. sont les suivantes:

| | | | | |
|------------------------------------|----|----|---|--------|
| Constructions | de | 20 | à | 50 ans |
| Installations industrielles | de | 10 | à | 30 ans |
| Autres immobilisations corporelles | de | 5 | à | 25 ans |

Dépréciation des actifs

Conformément à l'IAS 36 « Dépréciation d'actifs » le groupe Esso S.A.F. réalise un test de dépréciation annuel des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, en comparant leur valeur comptable à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur de ces actifs. S'il existe un tel indice, généralement apprécié à partir de la marge brute unitaire et des volumes associés à l'actif considéré, le groupe estime la valeur recouvrable de l'actif.

La valeur recouvrable est évaluée à partir de la contribution en marge brute et des cash-flows prévisionnels actualisés.

Pour effectuer ces tests de dépréciation, les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie sont regroupées en Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par référence à une estimation des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT était inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur serait enregistrée pour la différence.

Compte tenu de l'intégration de ses activités le groupe a retenu l'UGT Raffinage-Distribution.

Contrat de location-financement

Depuis le 17 avril 2009, Esso S.A.F. a pris en affrètement long terme le pétrolier « SAMCO RAVEN » du type « Very Large Crude Carrier » (VLCC), immatriculé au registre international français à la même date. La durée de ce contrat d'affrètement à temps de navire est de 12 ans et 2 mois, soit une échéance en juin 2021. Ce contrat assimilable à un contrat de location-financement a été inscrit à l'actif dans le poste des « immobilisations corporelles », et au passif dans le poste « emprunts et dettes financières » conformément à la norme IAS 17 pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Le taux d'actualisation qui a été utilisé est le taux d'emprunt marginal du groupe.

Actifs et passifs financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par l'IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation".

- les actifs et passifs financiers non courants du groupe Esso S.A.F. comprennent les participations non consolidées évaluées à leur juste valeur ainsi que des prêts évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale puis au coût amorti.
- les actifs et passifs financiers courants comprennent les créances et les dettes financières courantes avec les autres sociétés affiliées au groupe ExxonMobil, évalués en juste valeur lors de leur comptabilisation initiale puis au coût amorti.

Instruments financiers. Classification en « own use » des Achats/ ventes de matières premières ou de produits pétroliers, quotas de CO2 ou certificats d'économie d'énergie

Comme précisé dans la note 25.1 relative aux « Risques de marché », Esso S.A.F. réalise ses transactions d'achat et de vente à des conditions normales de marché suivant la qualité des bruts achetés ou la nature des produits pétroliers négociés, de façon régulière et planifiée suivant les besoins opérationnels de ses raffineries et l'optimisation de la gestion de sa production et de ses stocks.

Le groupe Esso S.A.F. a retenu la classification 'own use' prévue par l'IAS 39 pour l'ensemble de ses contrats d'achats/ ventes de matières premières ou de produits pétroliers, quotas de CO2 ou plus récemment, depuis janvier 2011, de certificats d'économie d'énergie.

Actifs et passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

L'IFRS 5 prévoit une classification spécifique sur une ligne séparée au bilan réservée aux actifs et passifs non courants destinés à être cédés dans un proche avenir.

Conformément à cette norme, le groupe Esso S.A.F. effectue les reclassements adéquats lorsque les quatre conditions suivantes sont simultanément remplies :

- L'actif est prêt à la vente et ne subit pas de modification significative en vue de sa cession,
- La vente est hautement probable,
- Une estimation raisonnable du prix de vente est connue,
- La vente a de très fortes chances de se concrétiser dans un délai d'un an.

La classification de l'actif ou groupe d'actifs en "actifs non courants destinés à la vente" s'accompagne de l'arrêt de son amortissement et de la mise en place d'un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur nette comptable des actifs à leur prix de vente, sous déduction des coûts de cession. Toute perte donne lieu à la comptabilisation d'une provision. En revanche, les gains latents ne sont pas comptabilisés.

Stocks et en cours

Les stocks de pétrole brut et de produits pétroliers sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO). Les marchandises non pétrolières et matières premières consommables sont évaluées selon la méthode du prix moyen pondéré (PMP). Les stocks de pétrole brut sont valorisés à leur coût d'achat y compris les frais de transport. Les stocks de produits pétroliers issus du raffinage sont valorisés par ventilation du coût global de production entre les différents produits en fonction de leur valeur de marché. Pour les opérations d'échanges de produits réalisées avec les confrères, ou certains

achats de pétrole brut, seule la position nette à la clôture est prise en compte dans la variation et la valorisation des stocks.

Les coûts de production comprennent la valeur des pétroles bruts mis en œuvre, les charges directes et indirectes de production y compris l'amortissement des biens concourant à la production, mais exclusion faite de tous les frais financiers.

Une dépréciation est calculée dans la mesure où la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure à leur valeur d'inventaire, compte tenu des perspectives de réalisation.

Compte tenu de l'importance de la valeur de ses stocks et des fluctuations des coûts d'approvisionnement, la société calcule un effet prix sur stocks mesurant l'impact estimé de ces fluctuations sur la variation de la valeur des stocks. Cet effet prix sur stocks est calculé à partir d'un coût moyen reflétant le coût de remplacement de la période.

La dotation/reprise nette de la dépréciation comptable des stocks et l'effet prix sur stocks constituent les effets stocks.

Le résultat comptable ajusté des effets stocks permet ainsi de fournir une approche économique du résultat de l'exercice.

Impôts différés

Conformément l'IAS 12 "impôt sur le résultat", des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale selon la méthode du report variable. La société présente séparément les actifs courants et non courants et les passifs courants et non courants dans son état de la situation financière. Les actifs (passifs) d'impôts différés sont classés en actifs (passifs) non courants.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de la clôture.

Créances clients, comptes rattachés et autres créances

Les créances et dettes sont inscrites en comptabilité au coût amorti. L'incidence de l'actualisation est prise en compte lorsqu'elle est significative.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Par exception, les créances et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion est portée au compte de résultat.

Impôts courants

Les impôts courants correspondent aux créances et dettes d'impôts sur les sociétés. Ils sont présentés sur une ligne spécifique du bilan, conformément à la norme IAS 12 "impôts sur le résultat".

Au 31 décembre 2011 la société Esso S.A.F. est mère d'un groupe d'intégration fiscale composé de 6 sociétés.

Disponibilités

La trésorerie excédentaire est placée au sein du Groupe ExxonMobil à des conditions de marché.

Provisions

Provisions pour retraites et avantages assimilés

Les salariés d'Esso S.A.F. et Esso Raffinage S.A.S. perçoivent des indemnités au moment du départ à la retraite ainsi que des compléments de retraites versés après la liquidation de leur retraite aux régimes nationaux.

Ces avantages sont offerts à travers un régime à cotisations définies (SOGECAP) et des régimes à prestations définies dont la gestion s'effectue dans le cadre d'Institutions de Gestion de Retraite Supplémentaire (IGRS ESSO, IGRS MOBIL).

Par ailleurs, ils bénéficient de la couverture partielle des cotisations à la Mutuelle de l'Industrie du Pétrole.

Dans le cadre du régime à cotisations définies le groupe Esso S.A.F. n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés inscrits au passif du bilan, sont évalués conformément à la norme IAS 19 « avantages du personnel », suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droit à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale actualisée en fonction des hypothèses suivantes :

- une hypothèse de date de départ en retraite,
- un taux d'actualisation financière,
- un taux d'inflation appliqué pour déterminer les salaires futurs,
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel (courbe d'évolution),
- des hypothèses de mortalité,
- des hypothèses de charges sociales,
- l'engagement de retraite est réévalué au moins une fois par an.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses sur le calcul des engagements. Le groupe Esso S.A.F. a décidé de les étaler au compte de résultat en totalité sur la durée moyenne d'activité résiduelle des salariés estimée à 15 ans. Les montants non encore constatés au compte de résultat sont inscrits en engagements hors bilan.

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail font également l'objet d'une provision.

Provisions pour remise en état des sites

Concernant les installations qu'elles exploitent, la société Esso S.A.F. et ses filiales constituent des provisions pour remise en état des sites, soit pour couvrir une obligation résultant de l'arrêt ferme et définitif d'une installation, soit pour couvrir des obligations actuelles, qui viendraient à naître en cours d'exploitation, ou qui résulteraient d'une obligation contractuelle, et qui remplissent les critères de provisionnement de l'IAS 37-14.

Passifs éventuels

Lorsqu'une obligation à la date de clôture n'est que potentielle c'est-à-dire ni probable ni certaine, ou lorsque l'échéance d'une obligation et la fiabilité de son évaluation sont imprécises, il s'agit alors d'un passif éventuel non comptabilisé mais dont il est fait mention en annexe lorsque son évaluation s'avère matériellement significative.

Concessions

Au 31 décembre 2011, le groupe Esso S.A.F. dispose de 57 contrats de concession et/ou de sous-concession (dont 56 concessions sur autoroutes) pour l'exploitation de stations-service. Les actifs s'y rattachant sont inscrits en immobilisations et amortis sur leur durée de vie économique limitée à la durée de vie restante de la concession le cas échéant.

Le concédant ne contrôlant et ne règlementant ni les bénéficiaires ni les prix des services qu'Esso S.A.F. fournit grâce à ses infrastructures, ces contrats de concession n'entrent pas dans le champ d'application de l'IFRIC 12.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe Esso S.A.F. est établi en conformité avec l'IAS 18 "produits des activités ordinaires".

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété du bien sont transférés à l'acheteur. Le chiffre d'affaires comprend les taxes spécifiques sur les produits pétroliers; en revanche il exclut les facturations réciproques entre confrères dans le cadre des échanges économiques de produits. Le solde net de ces opérations fait l'objet d'une inscription au compte de résultat au niveau des variations de stocks.

Contribution Economique Territoriale (CET)

La CET introduite par la loi de finances 2010 réformant la taxe professionnelle et applicable à compter du 1^{er} janvier 2010 est constituée de deux composantes, la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) qui présente des caractéristiques similaires à celles de la taxe professionnelle et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) qui est assise sur la valeur ajoutée. Le texte de l'IAS 12 et les délibérations de l'IFRIC n'ayant pas permis de qualifier la CVAE comme un impôt sur les sociétés, il appartient à chaque entreprise d'exercer son jugement sur la qualification de la CVAE.

Le groupe Esso S.A.F. considérant que la CVAE ne peut s'analyser en substance comme un impôt sur le résultat compte tenu que la différence significative entre la valeur ajoutée du groupe et son résultat net, Esso S.A.F. considère la CVAE comme une charge opérationnelle. La CFE est également traitée comme une charge opérationnelle.

Segmentation

L'information sectorielle est présentée suivant la norme IFRS 8 qui requiert la présentation par une entité d'informations financières par segment opérationnel telles que revues régulièrement par le principal décideur opérationnel et pouvant être regroupées par activités présentant des caractéristiques similaires qui permettent d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles cette entité se livre et des environnements économiques dans lesquels elle opère. Le Président Directeur Général d'Esso S.A.F. est le principal décideur opérationnel au sens de la norme.

Les opérations du groupe Esso S.A.F. sont présentées dans un seul secteur Raffinage-Distribution comme indiqué dans la note 21 sur l'information sectorielle.

Information sur les transactions avec les parties liées

L'information concerne

- les opérations correspondant aux transactions commerciales conclues entre :
 - le groupe Esso S.A.F. et les sociétés consolidées par ExxonMobil au niveau mondial,
 - le groupe Esso S.A.F. et ses principales filiales non consolidées,
- les opérations avec les dirigeants du groupe Esso S.A.F. Compte tenu de l'organisation du groupe, l'information concerne les membres du conseil d'administration d'Esso S.A.F., faisant partie du personnel salarié ou recevant des jetons de présence.
- Les paiements fondés sur des actions (norme IFRS 2). L'information concerne certains employés des sociétés du groupe Esso S.A.F.

2- Faits significatifs de la période

Grand arrêt planifié de la raffinerie de Fos-sur-Mer

La raffinerie de Fos a été en grand arrêt programmé pour une durée de 8 semaines environ entre le 11 janvier et le 4 mars 2011. Toutes les unités de production de la raffinerie ont été mises à l'arrêt afin de réaliser des travaux d'entretien sur des équipements normalement en service afin de maintenir et de renforcer plus encore la sécurité et la fiabilité des installations, mais aussi de conforter la pérennité de la raffinerie par la mise en place de nouveaux projets. Ces projets s'insèrent dans la stratégie d'amélioration continue de la compétitivité de la raffinerie de Fos et vont permettre d'améliorer plus encore la performance environnementale et l'efficacité énergétique de la raffinerie.

Compte tenu de cet arrêt, la capacité d'utilisation moyenne de la raffinerie a été de 74 % seulement en 2011, pour 5,0 millions de tonnes de pétrole brut mises en œuvre, en baisse de 0,3 millions de tonnes par rapport à 2010.

Plan de sauvegarde de l'emploi

Poursuivant ses efforts d'optimisation afin de préserver sa compétitivité dans un contexte particulièrement difficile pour les activités de Raffinage-Distribution, la société Esso S.A.F. a annoncé en juin 2011 un projet de suppression de 23 postes d'ici fin 2012. Un plan de sauvegarde de l'emploi s'appuyant notamment sur la possibilité de départs volontaires a été présenté pour faciliter la mise en œuvre de cette réorganisation dont le coût net estimé à 3,9 M€ a été provisionné dans les comptes au 31 décembre 2011.

Investissement stratégique pour la raffinerie de Port-Jérôme Gravenchon

Le groupe Esso S.A.F. a pris le 9 décembre 2011 la décision de lancer un projet de reconfiguration des distillations sous vide représentant un investissement de plus de 20 millions d'euros. Ce projet s'inscrit dans le cadre de plusieurs initiatives visant à rendre la plateforme de Port-Jérôme Gravenchon encore plus performante et compétitive. Il réduira significativement la production de fuel lourd de la raffinerie, augmentera la production de gazole et permettra une amélioration substantielle des performances énergétiques. Les travaux commenceront au premier trimestre 2012 et se termineront en avril 2013. Cette nouvelle configuration permettra aussi des développements futurs sur d'autres unités ainsi qu'une augmentation de la production de bitumes.

3- Evénements postérieurs à la clôture

Arrêt planifié de la raffinerie de Port-Jérôme Gravenchon

A partir du 4 mars 2012 et pour une durée de 6 à 7 semaines environ, les unités de production de la raffinerie de Port-Jérôme-Gravenchon seront successivement mises à l'arrêt dans le cadre d'un grand arrêt programmé d'une partie de la raffinerie. La capacité de traitement de la raffinerie qui est d'environ 240000 barils jour sera limitée à environ 70000 barils jours pendant cette période. La société a pris toutes les dispositions nécessaires pour qu'un approvisionnement normal de ses clients soit assuré pendant cette période d'arrêt. Cet arrêt permettra de renforcer encore la sécurité et de mettre en place de nouveaux projets visant à améliorer la protection de l'environnement, l'efficacité énergétique et la compétitivité de la raffinerie. Il est prévu que le redémarrage des unités arrêtées s'effectue progressivement à partir du 6 avril et jusqu'au 22 avril environ.

Projet d'accord avec la société Delek concernant les stations-service de la zone Ouest Atlantique

Le 30 mars 2012, Esso S.A.F. a annoncé un projet d'accord avec la société Delek France pour la vente de 46 stations-service Esso Express de la zone Ouest Atlantique en France. La société prévoit également de faciliter la poursuite de l'activité sous la marque Esso de 22 stations-service appartenant à des tiers dans cette zone. Ce projet comprend la conclusion d'un contrat d'approvisionnement long terme avec Delek. Par cet accord, Delek deviendrait revendeur à la marque et continuerait d'approvisionner les stations-service Esso de la zone Ouest Atlantique en carburants Esso.

La transition vers le modèle de revendeur à la marque sur la zone Ouest Atlantique n'a pas d'impact sur les autres activités de la société Esso S.A.F. La mise en œuvre de ce projet est soumise aux formalités et autorisations nécessaires pour ce type de transaction.

Esso S.A.F. confirme qu'elle envisage de généraliser progressivement le mode de gestion de revendeur à la marque pour exploiter son réseau de stations-service.

En France, le réseau Esso comprend près de 700 stations-service à la marque Esso dont près de la moitié sont des stations-service automatiques Esso Express.

Aucun autre événement significatif postérieur à la clôture n'est à noter.

Compte de résultat consolidé

4- Chiffre d'affaires

(millions d'euros)

| | 31-déc.-11 | 31-déc.-10 |
|---|-----------------|-----------------|
| Ventes de biens | 14,019.1 | 10,600.0 |
| Prestations de services | 290.5 | 296.9 |
| Taxe intérieure sur les produits pétroliers | 1,614.4 | 1,685.0 |
| TOTAL | 15,924.0 | 12,581.9 |

Les ventes de biens correspondent à des ventes de produits pétroliers.

5- Achats consommés et charges externes

(millions d'euros)

| | 31-déc.-11 | 31-déc.-10 |
|---------------------|-------------------|-------------------|
| Achats consommés | (12,879.7) | (9,540.2) |
| Variation de stocks | 90.2 | 257.0 |
| Charges externes | (898.2) | (916.4) |
| TOTAL | (13,687.7) | (10,199.6) |

Les achats consommés correspondent principalement aux achats de pétrole brut et de produits pétroliers.

6- Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent notamment les charges de restructuration, constituées de coûts de plans sociaux, ainsi que des éléments non récurrents significatifs et inhabituels.

En 2011, une charge de 10,2 M€ a été constatée pour les coûts relatifs aux restructurations. Un produit de 6,1 M€ a également été constaté pour un complément de prix de vente concernant les titres de la société Esso REP, dont la vente avait été réalisée en 2006, en application d'une clause d'ajustement de prix couvrant la période 2009-2011.

7- Produits et charges financiers

(millions d'euros)

| | 31-déc.-11 | 31-déc.-10 |
|--|----------------|----------------|
| Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie | 0.3 | 0.3 |
| Dividendes versés par les filiales non consolidées | 13.1 | 12.9 |
| Intérêts versés par les filiales non consolidées | 0.2 | 0.3 |
| Ecart de change positifs | 307.4 | 245.7 |
| Autres produits financiers | 0.0 | 1.1 |
| Total produits financiers | 321.0 | 260.3 |
| Charge d'intérêts de contrat de location-financement | (1.9) | (2.1) |
| Coût de l'endettement financier brut | (2.6) | (0.4) |
| Intérêts versés aux filiales non consolidées | (0.1) | (0.0) |
| Ecart de change négatifs | (338.6) | (280.5) |
| Autres charges financières | (0.5) | (0.7) |
| Total charges financières | (343.7) | (283.7) |
| Résultat financier | (22.7) | (23.4) |

8- Impôts courants et différés

(millions d'euros)

| | 31-déc.-11 | 31-déc.-10 |
|--|---------------|---------------|
| Bénéfice net avant impôt | 63.7 | 215.4 |
| Taux d'imposition | 36.10% | 34.43% |
| Charge d'impôt théorique | (23.0) | (74.2) |
| Incidence | | |
| - des créances d'impôts provenant des filiales d'ESAF | - | - |
| - des charges et produits non taxables | 7.2 | 6.7 |
| - du delta de taux sur Impôts différés calculés à 34.43% | (0.9) | - |
| - divers | (0.7) | (0.3) |
| Charge d'impôt réelle des activités poursuivies | (17.4) | (67.8) |
| <i>Dont :</i> | | |
| Charge d'impôt courant | (34.9) | (74.0) |
| Charge d'impôt différé | 17.5 | 6.2 |

Note : Il n'existe aucune perte fiscale au 31-12-2011

Bilan

9- Immobilisations incorporelles et corporelles

9-1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles

La situation au 31 décembre 2011 est la suivante :
(millions d'euros)

| Immobilisations incorporelles et corporelles | Valeur en début de période | Acquisitions/Dotations de la période | Cessions Mises hors service | Valeur en fin de période |
|---|----------------------------|--------------------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Valeur brute | 126.4 | 3.6 | (1.1) | 128.9 |
| Amortissements | (45.8) | (4.6) | 0.9 | (49.5) |
| Dépréciation | | (6.0) | | (6.0) |
| Valeur nette | 80.6 | (7.0) | (0.2) | 73.4 |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Valeur brute | 2,588.0 | 119.9 | (61.6) | 2,646.3 |
| Raffinage (1) | 1,953.0 | 95.3 | (34.6) | 2,013.7 |
| Distribution | 635.0 | 24.6 | (27.0) | 632.6 |
| Amortissements | (1,477.5) | (116.7) | 57.8 | (1,536.4) |
| Raffinage (1) | (1,076.5) | (80.0) | 34.3 | (1,122.2) |
| Distribution | (401.0) | (36.7) | 23.5 | (414.2) |
| Valeur nette | 1,110.5 | 3.2 | (3.8) | 1,109.9 |

(1) dont immobilisations acquises par contrat de location-financement pour une valeur nette en fin de période de 29,5M€

Note : Le groupe n'a pas d'immobilisations classées comme actifs détenus à la vente au 31 décembre 2011

A titre de comparaison, la situation au 31 décembre 2010 était la suivante :

(millions d'euros)

| Immobilisations incorporelles et corporelles | Valeur en début de période | Acquisitions de la période | Cessions Mises hors service | Valeur en fin de période |
|---|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| Immobilisations incorporelles | | | | |
| Valeur brute | 126.4 | 4.5 | (4.5) | 126.4 |
| Amortissements | (45.6) | (4.3) | 4.1 | (45.8) |
| Valeur nette | 80.8 | 0.2 | (0.4) | 80.6 |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Valeur brute | 2,531.2 | 84.9 | (28.1) | 2,588.0 |
| Raffinage (1) | 1,890.8 | 66.3 | (4.1) | 1,953.0 |
| Distribution | 640.4 | 18.6 | (24.0) | 635.0 |
| Amortissements | (1,389.6) | (111.7) | 23.8 | (1,477.5) |
| Raffinage (1) | (1,003.7) | (76.8) | 4.0 | (1,076.5) |
| Distribution | (385.9) | (34.9) | 19.8 | (401.0) |
| Valeur nette | 1,141.5 | (26.8) | (4.2) | 1,110.5 |

(1) dont immobilisations acquises par contrat de location-financement pour une valeur nette en fin de période de 32,6 M€

Note : Le groupe n'a pas d'immobilisations classées comme actifs détenus à la vente au 31 décembre 2010

9-2 Opérations particulières portant sur les actifs – Vente avec faculté de rachat

Le groupe Esso S.A.F. a réalisé au cours de l'exercice quatre ventes de biens immobiliers avec faculté de rachat, dites à « réméré ». Le groupe a estimé que les conditions prescrites par la norme IAS 18 « produits des activités ordinaires » pour la comptabilisation de la vente étaient remplies et a constaté la sortie de ces actifs du bilan ainsi que le produit de ces ventes en résultat de l'exercice. Les montants concernés sont néanmoins non significatifs.

10- Actifs financiers non courants et courants

10-1 Actifs financiers non courants

La situation au 31 décembre 2011 est la suivante :

(millions d'euros)

| Actifs financiers | 31-Dec-10 | augmentations | diminutions | Variation de la juste valeur (1) | 31-Dec-11 |
|---|--------------|---------------|--------------|----------------------------------|--------------|
| Actifs financiers disponibles à la vente | 1.1 | | | | 1.1 |
| Autres actifs financiers évalués à la juste valeur par contrepartie en capitaux propres | 129.5 | | | 1.0 | 130.5 |
| Créances sur filiales et participations non consolidées | 2.6 | | (0.3) | | 2.4 |
| Prêts | 0.3 | | (0.1) | | 0.2 |
| Autres immobilisations financières | 0.7 | | (0.2) | | 0.5 |
| Total | 134.2 | - | (0.5) | 1.0 | 134.7 |

(1) La variation de la revalorisation à la juste valeur est comptabilisée en capitaux propres après déduction de l'impôt différé correspondant

A titre de comparaison, la situation au 31 décembre 2010 était la suivante :

(millions d'euros)

| Actifs financiers | 31-Dec-09 | augmentations | diminutions | Variation de la juste valeur (1) | 31-Dec-10 |
|---|--------------|---------------|--------------|----------------------------------|--------------|
| Actifs financiers disponibles à la vente | 1.3 | | (0.2) | | 1.1 |
| Autres actifs financiers évalués à la juste valeur par contrepartie en capitaux propres | 130.4 | | | (0.9) | 129.5 |
| Créances sur filiales et participations non consolidées | 3.0 | 0.2 | (0.6) | | 2.6 |
| Prêts | 0.9 | | (0.6) | | 0.3 |
| Autres immobilisations financières | 0.6 | 0.1 | | | 0.7 |
| Total | 136.1 | 0.3 | (1.4) | (0.9) | 134.2 |

(1) La variation de la revalorisation à la juste valeur est comptabilisée en capitaux propres après déduction de l'impôt différé correspondant

10-2 Tableau des actifs financiers évalués à la juste valeur

(milliers d'euros)

| Sociétés ou groupe de sociétés | Montant des capitaux propres hors résultat de l'exercice | Chiffre d'affaires de l'exercice | Bénéfice ou (perte) de l'exercice | Quote part du capital détenu | Valeur des titres dans les comptes sociaux | Juste valeur des titres au 31/12/2010 | Juste valeur des titres au 31/12/2011 | variation comptabilisée en résultat global | Méthode de revalorisation | Hierarchisation de la juste valeur | Dividendes encaissés par la société en 2011 |
|--|--|----------------------------------|-----------------------------------|------------------------------|--|---------------------------------------|---------------------------------------|--|---------------------------|------------------------------------|---|
| | (2) | (2) | (2) | (%) | (2) | (1) | (1) | (1) | | | |
| 1- Filiales (supérieures à 50% du capital détenu par le groupe Esso S.A.F.) | | | | | | | | | | | |
| - Société des stockages Pétroliers du Rhône (SPR) | 4,924 | 4,023 | 253 | 50.01 | 1,372 | 3,500 | 3,200 | (300) | M (B,D) | niveau 3 | - |
| Sous-total filiales | 4,924 | 4,023 | 253 | | 1,372 | 3,500 | 3,200 | (300) | | | - |
| 2- Participations (comprises entre 20 et 50% du capital détenu par le groupe Esso S.A.F.) | | | | | | | | | | | |
| - Groupement Pétrolier du Val de Marne (GPV/M) | 3,256 | 4,299 | (637) | 50.00 | 4 | 1,500 | 900 | (600) | B | niveau 3 | - |
| - Société du Pipeline de la Raffinerie de Lorraine (SPLRL) | 2,787 | 3,881 | (436) | 43.00 | 960 | - | - | - | B | niveau 3 | - |
| - Société de Gestion des Produits Pétroliers (SOGEPF) | 18,759 | 5,953 | 509 | 37.00 | 4,978 | 3,700 | 2,200 | (1,500) | B | niveau 3 | - |
| - Société pétrolière du Bec d'Ambès (SPBA) | 11,407 | 12,366 | 45 | 34.00 | 2,592 | 2,300 | 1,600 | (700) | B | niveau 3 | - |
| - Raffinerie du midi | 14,729 | 14,602 | 2,465 | 33.33 | 2,790 | 9,500 | 6,800 | (2,700) | M (B,D) | niveau 3 | 492 |
| - Société de Manutention de Carburants Aviation (SMCA) | (3,042) | 32,336 | 10,067 | 33.33 | 554 | 35,000 | 34,700 | (300) | B | niveau 3 | 2,136 |
| - Dépôts de Pétrole Côtiers (DPC) | 8,950 | 10,731 | 1,781 | 25.85 | 426 | 4,800 | 5,000 | 200 | M (B,D) | niveau 3 | - |
| Sous-total participations comprises entre 20 et 50% | 56,846 | 84,168 | 13,794 | | 12,304 | 56,800 | 51,200 | (5,600) | | | 2,628 |
| 3- Participations (inférieures à 20 % du capital détenu par le groupe Esso S.A.F.) | | | | | | | | | | | |
| - Autres participations évaluées à la juste valeur | 47,155 | 249,513 | 47,677 | | 10,825 | 69,200 | 76,100 | 6,900 | M (A,B,C,D) | niveau 3 | 6,782 |
| Sous-total participations inférieures à 20% | 47,155 | 249,513 | 47,677 | | 10,825 | 69,200 | 76,100 | 6,900 | | | 6,782 |
| TOTAL | 108,925 | 337,704 | 61,724 | | 24,501 | 129,500 | 130,500 | 1,000 | | | 9,410 |

Les données relatives aux filiales et participations détenues à plus de 20% par le groupe Esso S.A.F. ne sont pas jugées significatives au regard du périmètre de consolidation du groupe Esso S.A.F. Sur la base de données 2010, ces filiales et participations représentent seulement 2,68% de l'actif total du groupe Esso S.A.F. et 1,06% du chiffre d'affaires.

(1) Conformément à la norme IFRS 7, la revalorisation de certaines participations non consolidées a été classée selon les 3 niveaux de hiérarchisation de la juste valeur définis par la norme fonction de la méthode utilisée :

- **niveau 1**: valorisation basée sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques
- **niveau 2**: valorisation fondée sur des données autres que des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (tel qu'un prix) ou indirectement (calculées à partir d'un autre prix)
- **niveau 3**: valorisation estimée d'après des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Les revalorisations à la juste valeur effectuées sont toutes classées en niveau 3 et ont été évaluées suivant les méthodes détaillées ci-dessous. Ce mode de valorisation est considéré par le groupe comme répondant le mieux à sa stratégie d'investissement industriel :

- **méthode A** : valorisation sur la base de l'actualisation à l'infini du dividende historique ou des dividendes prévus sur les 3 années à venir (en fonction des données disponibles)
- **méthode B** : valorisation sur la base de l'actualisation à l'infini des flux de trésorerie prévus sur 4 à 6 années à venir (en fonction des données disponibles)

- méthode C : valorisation sur la base d'un multiple d'EBITDA
- méthode D : valorisation par référence à des transactions
- méthode (M) : valorisation par une combinaison des méthodes A/B/C/D telles que détaillées ci-dessus.

La méthode (A) est utilisée pour les participations présentant un résultat et un dividende stable ou en progression régulière, et pour lesquelles il n'y a pas de transaction récente ou de prévisions de cash-flows. Le choix d'une période de 3 ans pour le dividende historique moyen est guidé par le caractère représentatif du dividende moyen qui en découle. Au 31 décembre 2011, le taux d'actualisation retenu est de 5.61% contre 6.37% au 31 décembre 2010.

L'actualisation des flux futurs de trésorerie est faite d'après une prévision à 4-6 ans (en fonction des données disponibles) puis extrapolée pour la valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu est égal au coût moyen pondéré du capital après impôts de la société concernée et varie entre 5.54% et 6.17%. Le taux de croissance à l'infini retenu est de 1%.

Sensibilité des hypothèses : une variation du coût moyen pondéré des capitaux après impôt de +1% entraînerait une baisse de 15.5 millions d'euros sur la valorisation des participations au 31 décembre 2011. Une variation des hypothèses projetées d'excédent brut d'exploitation de -10% aurait un impact négatif de 13 millions d'euros sur la valorisation des participations au 31 décembre 2011.

(2) Données de l'exercice 2010

11- Créances financières court terme

Ce poste, dont le solde s'élève à 10 M€ au 31/12/2011 (124 M€ au 31/12/2010) correspond aux créances financières courantes du groupe Esso S.A.F. sur d'autres sociétés affiliées au groupe ExxonMobil.

Elles résultent pour la plupart de l'application de conventions de trésorerie ou de prêt court terme. Les sommes avancées sont rémunérées sur la base de taux variables sur une référence EONIA.

12- Tableau de variation des impôts différés

(millions d'euros)

| Impôts différés | 31-Dec-11 | | 31-déc.-10 | |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | ACTIF | PASSIF | ACTIF | PASSIF |
| Impôts différés sur les provisions réglementées | | 164.6 | | 156.7 |
| Impôts différés sur les décalages temporaires | 16.5 | | 13.6 | |
| Impôts différés sur les immobilisations corporelles et incorporelles | | 40.1 | | 52.7 |
| Impôts différés sur les participations | | 3.8 | | 1.9 |
| Impôt différé sur les provisions pour retraites | 210.7 | | 200.2 | |
| Impôt différé sur les provisions pour inspections metal (annulation) | | 54.8 | | 54.3 |
| Total | 227.2 | 263.3 | 213.8 | 265.6 |

13- Détail des stocks

(millions d'euros)

| Stocks | 31-Dec-11 | 31-Dec-10 |
|----------------------------------|------------------|------------------|
| Pétrole brut | 732.4 | 468.4 |
| Produits intermédiaires et finis | 745.6 | 718.8 |
| Autres | 31.0 | 33.0 |
| Total (net) | 1,508.9 | 1,220.2 |

En tant qu'opérateur pétrolier, le groupe Esso S.A.F. est soumis à l'obligation de stockage stratégique. Le coût des stocks détenus par le Comité Professionnel des Stocks Stratégiques Pétroliers (CPSSP) est couvert par une redevance payée par tous les opérateurs pétroliers. Le montant de la charge comptabilisée en 2011 s'élève à 20 M€.

14- Détail des créances clients et autres créances

(millions d'euros)

| Créances clients et comptes rattachés | 31-Dec-11 | 31-Dec-10 |
|--|------------------|------------------|
| Créances clients et comptes rattachés hors groupe ExxonMobil | 527.0 | 429.3 |
| Créances clients et comptes rattachés groupe ExxonMobil | 366.8 | 244.4 |
| Total | 893.8 | 673.7 |

(millions d'euros)

| Autres créances | 31-Dec-11 | 31-Dec-10 |
|--------------------------------------|------------------|------------------|
| Autres créances non courantes | | |
| Commission Européenne (1) | 20.0 | 20.0 |
| Total | 20.0 | 20.0 |
| Autres créances courantes | | |
| Personnel | 0.9 | 0.9 |
| Etat et collectivités | 32.6 | 60.5 |
| Débiteurs divers | 35.3 | 28.2 |
| Charges constatées d'avance | 32.2 | 28.9 |
| Total | 101.0 | 118.5 |
| Total | 121.0 | 138.5 |

(1) remboursement attendu dans le cadre de la procédure d'appel avec la Commission Européenne (confère note 25.4)

15- Information sur le capital

Au 31 décembre 2011, le capital social d'Esso S.A.F. est composé de 12 854 578 actions émises et libérées, de nominal 7,65 euros. Ces actions ne font l'objet d'aucun droit, privilège ou restriction particulière.

Au 31 décembre 2011, ces actions étaient détenues par le groupe ExxonMobil à hauteur de 82,89%.

Au 31 décembre 2011, les Fonds Communs de Placement d'Entreprise réservés aux salariés détenaient 0,09 % du capital social d'Esso S.A.F., soit 11600 actions.

Gestion du capital

Esso S.A.F. n'est pas soumise à des contraintes spécifiques concernant son capital. Le montant des capitaux propres peut être fortement modifié à la hausse comme à la baisse par la variation des prix du pétrole brut en fin de période en raison du mode de comptabilisation des stocks suivant la méthode FIFO (first-in, first-out) retenue pour les comptes publiés suivant les normes IFRS et de la forte volatilité des prix du pétrole brut d'une année sur l'autre.

Le groupe Esso S.A.F. a un endettement financier net de 88 M€ à fin 2011. Les engagements de retraite ne sont pas externalisés et sont portés au bilan consolidé.

Aucun programme de rachat d'actions propres n'est en place au niveau d'Esso S.A.F. et la participation du groupe ExxonMobil dans Esso S.A.F. est restée inchangée à 82,89% depuis la fusion entre Esso S.A.F. et Mobil Oil Française en 2003.

La société n'émet pas de titres à caractéristiques particulières type titre subordonné, obligation convertible ou plus généralement d'instrument dilutif. Elle n'a procédé à aucune attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre.

L'assemblée générale des actionnaires d'Esso S.A.F. n'a pas accordé de délégation au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital.

Un dividende ordinaire de 8,50 € a été versé en 2009, puis porté à 6 € en 2010. Pour l'exercice 2011, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de fixer le dividende à 4,00 € par action en baisse, pour tenir compte des résultats économiques insuffisants dans un environnement toujours incertain pour l'industrie du raffinage-distribution.

16- Passifs financiers

Pour faire face à l'augmentation du prix du pétrole brut et à la hausse du besoin en fonds de roulement qui en résulte, le groupe Esso S.A.F. a porté au cours du premier semestre 2011 la limite de son endettement financier auprès des sociétés financières du groupe ExxonMobil à 1 200 millions d'euros contre 800 millions d'euros auparavant.

16-1 Endettement long terme

(millions d'euros)

| Endettement long terme | 31-Dec-11 | 31-Dec-10 |
|--|------------------|------------------|
| Contrat de location-financement (1) | 29.3 | 32.7 |
| Comptes bloqués participation du personnel | 0.1 | - |
| Total | 29.4 | 32.7 |

(1) Contrat de location-financement mis en place pour le pétrolier « SAMCO RAVEN » pris en affrètement long terme à compter du 17 avril 2009. Le montant représente la valeur actualisée au taux d'emprunt marginal du groupe, des paiements au titre de la location.

La société n'a pas recours à d'autre financement long terme ou à des emprunts obligataires.

16-2 Endettement court terme

(millions d'euros)

| Endettement court terme | 31-Dec-11 | 31-Dec-10 |
|------------------------------------|-------------|-------------|
| Compte groupe passif financier (1) | 68.1 | 23.1 |
| Avance financière reçue | 14.9 | 12.0 |
| Contrat de location financement | 4.4 | 1.0 |
| Banque court terme | 11.0 | - |
| Banque créditrice | 0.5 | 1.3 |
| Total | 98.9 | 37.4 |

(1) Ces dettes résultent pour la plupart de l'application de conventions de trésorerie ou d'emprunt avec les sociétés affiliées au groupe ExxonMobil. Les sommes avancées sont rémunérées sur la base de taux de marché sur une référence EONIA

16-3 Contrat de location-financement

(millions d'euros)

| Contrat de location-financement | Redevances payées (1) | | Redevances restant à payer (1) | | |
|--|-----------------------|-------------|--------------------------------|-----------------|-------------|
| | de l'exercice | cumulées | jusqu'à 1 an | de 1 an à 5 ans | + de 5 ans |
| Immobilisations corporelles Raffinage | 2.8 | 12.2 | 6.2 | 17.3 | 19.3 |
| Total | 2.8 | 12.2 | 6.2 | 17.3 | 19.3 |

(1) les redevances correspondent aux remboursements du capital augmentés des intérêts dus

16-4 Variation de l'endettement financier net du groupe

(millions d'euros)

| Variation de l'endettement financier net | 31-Dec-11 | 31-Dec-10 | Variation |
|--|----------------|-------------|----------------|
| Endettement long terme | (29.4) | (32.7) | 3.3 |
| Endettement court terme hors banque créditrice | (98.4) | (36.1) | (62.3) |
| Créances financières court terme | 10.0 | 123.6 | (113.6) |
| Total endettement financier | (117.8) | 54.8 | (172.6) |
| Banque créditrice | (0.5) | (1.3) | 0.8 |
| Disponibilités | 30.5 | 9.1 | 21.4 |
| Total trésorerie nette | 30.0 | 7.8 | 22.2 |
| Total endettement net | (87.8) | 62.6 | (150.4) |

(millions d'euros)

| Analyse de la variation de l'endettement financier net | Exercice 2011 | Exercice 2010 | Variation |
|---|----------------------|----------------------|------------------|
| Endettement financier net au début de la période | 62.6 | (8.1) | 70.7 |
| Flux net de trésorerie généré par l'exploitation | 27.7 | 248.0 | (220.3) |
| Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement | (113.8) | (84.1) | (29.7) |
| Flux net de trésorerie généré par les opérations de financement avant variation de l'endettement (dividendes mis en paiement) | (64.3) | (93.2) | 28.9 |
| Endettement financier net à la fin de la période | (87.8) | 62.6 | (150.4) |

Note: le détail de chacun des flux mentionnés figure dans le tableau des flux de trésorerie

17- Tableau de variation des provisions

La situation au 31 décembre 2011 est la suivante :

(millions d'euros)

| Provisions courantes et non courantes | Valeur brute au début d'exercice | Augmentations de la période | Diminutions de la période | Paiements de la période | Valeur brute en fin de période |
|---|---|------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|
| Provisions non courantes | | | | | |
| Provisions pour retraites et autres engagements sociaux (1) | 543.1 | 72.5 | (46.8) | - | 568.8 |
| Provisions pour restructurations | 7.9 | 9.8 | (7.2) | - | 10.5 |
| Provisions pour remise en état des sites | 10.5 | 4.6 | (0.4) | (4.7) | 10.0 |
| Autres provisions non courantes (2) | 6.2 | 1.5 | (0.8) | (0.8) | 6.1 |
| Total provisions non courantes | 567.6 | 88.4 | (55.2) | (5.5) | 595.4 |
| Provisions courantes | | | | | |
| Provisions pour retraites et autres engagements sociaux (1) | 42.1 | 51.8 | - | (47.0) | 46.9 |
| Provisions pour restructurations | 1.2 | 6.7 | (0.6) | (2.8) | 4.5 |
| Autres provisions courantes (2) | 0.6 | 0.6 | (0.6) | (0.3) | 0.4 |
| Total provisions courantes | 43.9 | 59.1 | (1.2) | (50.1) | 51.8 |
| Total provisions | 611.6 | 147.5 | (56.5) | (55.6) | 647.2 |

(1) le détail du poste figure en note 19.

(2) Les autres provisions comprennent des provisions pour litiges et charges diverses

A titre de comparaison, la situation au 31 décembre 2010 était la suivante :

(millions d'euros)

| Provisions courantes et non courantes | Valeur brute au début d'exercice | Augmentations de la période | Diminutions de la période | Paiements de la période | Valeur brute en fin de période |
|---|----------------------------------|-----------------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------------------|
| Provisions non courantes | | | | | |
| Provisions pour retraites et autres engagements sociaux (1) | 524.9 | 60.2 | (42.0) | - | 543.1 |
| Provisions pour restructurations | - | 8.3 | - | (0.4) | 7.9 |
| Provisions pour remise en état des sites | 7.6 | 3.6 | - | (0.7) | 10.5 |
| Autres provisions non courantes (2) | 9.4 | 1.0 | (4.1) | (0.1) | 6.2 |
| Total provisions non courantes | 542.0 | 73.0 | (46.1) | (1.2) | 567.7 |
| Provisions courantes | | | | | |
| Provisions pour retraites et autres engagements sociaux (1) | 39.7 | 43.8 | - | (41.4) | 42.1 |
| Provisions pour restructurations | 2.1 | - | (0.1) | (0.8) | 1.2 |
| Autres provisions courantes (2) | 2.5 | 0.6 | (2.5) | - | 0.6 |
| Total provisions courantes | 44.3 | 44.4 | (2.6) | (42.2) | 43.9 |
| Total provisions | 586.3 | 117.4 | (48.7) | (43.4) | 611.6 |

(1) le détail du poste figure en note 19.

(2) Les autres provisions comprennent des provisions pour litiges et charges diverses

18- Tableau de variation du besoin en fonds de roulement

(millions d'euros)

| Variation du Besoin en Fonds de Roulement | Exercice 2011 | | Exercice 2010 | | Note |
|--|----------------|--------------|----------------|--------------|---------|
| | Besoins | Dégagements | Besoins | Dégagements | |
| Variations des actifs | | | | | |
| Actifs financiers | (0.5) | | | 1.9 | |
| Stocks | (288.6) | | (297.7) | | 13 |
| Créances clients et comptes rattachés | (220.1) | | (102.8) | | 14 & 25 |
| Autres créances | | 17.5 | | 23.5 | 14 |
| Impôts courants actifs | (39.9) | | | 47.5 | |
| Variations des passifs | | | | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | | 380.3 | | 261.5 | 20 |
| Autres dettes | | 25.0 | (3.6) | | 20 |
| Impôts courants passifs | (34.9) | | | 34.9 | |
| Total | (584.0) | 422.8 | (404.1) | 369.3 | |
| Variation du besoin en fonds de roulement | (161.2) | - | (34.8) | - | |

19- Engagements pour retraites et autres avantages assimilés

19-1 Engagements pour retraites et autres avantages assimilés

Les salariés d'Esso S.A.F. et Esso Raffinage S.A.S. perçoivent des indemnités au moment du départ à la retraite ainsi que des compléments de retraites versés après la liquidation de leur retraite aux régimes nationaux. Par ailleurs, ils bénéficient de la couverture partielle des cotisations à la Mutuelle de l'Industrie du Pétrole.

Le groupe offre ces avantages à travers des régimes à cotisations définies et à prestations définies. Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge correspondant aux primes versées est prise en compte en résultat de l'exercice.

Les provisions de retraites constatées dans les comptes consolidés du groupe concernent les régimes à prestations définies. La gestion de ces régimes n'est pas externalisée.

A - Hypothèses retenues

Le calcul des provisions pour retraites et avantages assimilés intègre :

- un taux d'actualisation financière de 3,75% (taux de référence utilisé : Obligations d'entreprises « AA ») ;
- un taux d'inflation de 2% pour déterminer les salaires futurs ;
- un taux d'augmentation des salaires basé sur l'inflation et des hypothèses d'augmentations individuelles ;
- des hypothèses de mortalité basées sur les tables générationnelles hommes/ femmes publiées par l'INSEE (TGHF 2005).

Sensibilité des hypothèses : la variation de 0,5 point de l'écart actuariel (taux d'actualisation -taux d'inflation) entraînerait une variation des engagements de l'ordre de 7%.

Les hypothèses retenues par le Groupe font périodiquement l'objet d'une revue par un actuaire indépendant. La dernière revue a été effectuée pour le calcul des engagements au 31 décembre 2009.

Écarts actuariels : les écarts dus aux modifications des hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des provisions pour retraites et autres avantages assimilés dans le cadre des régimes à prestations définies sont amortis sur 15 ans à compter de l'exercice suivant. Le groupe n'applique pas la méthode dite du « corridor ».

B - Evolution sur l'exercice

Les engagements de retraite au 31 décembre 2011 sont ventilés comme suit :

(millions d'euros)

| Engagements de retraite | Paiements | Engagement total | Écarts actuariels (1) | Engagement provisionné |
|---------------------------------------|-----------|------------------|-----------------------|------------------------|
| au 31-12-2010 | | 895.8 | (314.3) | 581.6 |
| Droits supplémentaires acquis | | 13.8 | | 13.8 |
| Actualisation de la période | | 39.2 | | 39.2 |
| Contribution aux frais de mutuelle | | - | | - |
| Paiements au 31 décembre 2011 | 43.5 | (43.5) | | (43.5) |
| Écarts actuariels au 31 décembre 2011 | | 95.1 | (95.1) | - |
| Étalement des écarts actuariels | | | 20.9 | 20.9 |
| au 31-12-2011 | | 1,000.4 | (388.5) | 612.0 |

(1) Les écarts actuariels de début d'exercice sont étalés au compte de résultat sur 15 ans. Le groupe n'applique pas la méthode dite « du corridor ».

A titre de comparaison, la situation des engagements de retraite au 31 décembre 2010 était la suivante :

(millions d'euros)

| Engagements de retraite | Paiements | Engagement total | Ecart actuariels (1) | Engagement provisionné |
|---|-----------|------------------|----------------------|------------------------|
| au 31-12-2009 | | 743.3 | (226.8) | 516.6 |
| Reclassement taxation loi Fillon | | 16.6 | | 16.6 |
| Reclassement contribution aux frais de mutuelle | | 27.8 | | 27.8 |
| au 01-01-2010 (2) | | 787.7 | (226.8) | 561.0 |
| Droits supplémentaires acquis | | 11.0 | | 11.0 |
| Actualisation de la période | | 36.0 | | 36.0 |
| Paiements au 31 décembre 2010 | 41.5 | (41.5) | | (41.5) |
| Ecart actuariels au 31 décembre 2010 | | 102.6 | (102.6) | - |
| Etalement des écarts actuariels | | | 15.1 | 15.1 |
| au 31-12-2010 | | 895.8 | (314.3) | 581.6 |

(1) Les écarts actuariels de début d'exercice sont étalés au compte de résultat sur 15 ans. Le groupe n'applique pas la méthode dite « du corridor ».

(2) Les lignes taxation loi Fillon et contribution aux frais de mutuelle suivies séparément jusqu'au 31/12/2009 étant complémentaires aux avantages retraites, ont été ajoutées aux engagements de retraite.

C – Montant de la charge pour retraites et autres avantages assimilés

(millions d'euros)

| Analyse de la charge pour retraites et avantages assimilés comptabilisée | Exercice 2011 | Exercice 2010 |
|--|---------------|---------------|
| Droits supplémentaires acquis | 13.8 | 11.0 |
| Actualisation du montant de l'obligation | 39.2 | 36.0 |
| Amortissements des écarts actuariels | 20.9 | 15.1 |
| Total | 73.9 | 62.1 |

D- Paiements des retraites effectués en 2011 montants prévisionnels 2012

Les paiements effectués au titre des prestations définies se sont élevés en 2011 à 43,5 millions d'euros. Les versements à effectuer en 2012 sont évalués à 47 millions d'euros.

Les montants versés pour le régime à cotisations définies se sont élevés en 2011 à 3 millions d'euros. Pour 2012, les versements à effectuer sont évalués pour un montant équivalent soit 3 millions d'euros.

19-2 Nature des provisions pour retraites et autres avantages assimilés inscrites au bilan

(millions d'euros)

| Provisions pour retraites et autres avantages assimilés | 31-Dec-11 | 31-Dec-10 |
|---|--------------|--------------|
| Provisions pour retraites | 612.0 | 581.6 |
| Provisions pour les médailles du travail | 3.7 | 3.6 |
| Total | 615.7 | 585.2 |

20- Détail des fournisseurs et autres dettes

(millions d'euros)

| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 31-Dec-11 | 31-Dec-10 |
|---|----------------|--------------|
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés hors groupe ExxonMobil | 256.1 | 279.7 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés groupe ExxonMobil | 933.7 | 529.9 |
| Total | 1,189.8 | 809.6 |

(millions d'euros)

| Autres dettes courantes | 31-Dec-11 | 31-Dec-10 |
|---------------------------------|--------------|--------------|
| Dettes fiscales et sociales (1) | 252.3 | 239.8 |
| Subventions | 0.9 | 1.2 |
| Créditeurs divers | 71.7 | 58.9 |
| Produits constatés d'avance | 0.1 | 0.1 |
| Total | 325.0 | 300.0 |

(1) Hors impôts courants passifs

Autres informations

21 – Information sectorielle

21-1 Secteur opérationnel

Les activités opérationnelles du groupe Esso S.A.F. concernent essentiellement deux lignes de produits distinctes, Carburants et Combustibles d'une part et Lubrifiants et Spécialités d'autre part, qui drainent les allocations de ressources en fonction des opportunités d'optimisations internes, des perspectives de marché ou encore des évolutions réglementaires.

Ces activités qui sont soumises à des risques et incertitudes de même nature sont opérées dans des environnements de production et de marché comparables. Elles présentent des caractéristiques économiques similaires qui conduisent à une présentation de l'information financière regroupée au sein d'un même secteur opérationnel Raffinage-Distribution, permettant d'en apprécier la nature et d'évaluer les effets financiers de l'environnement dans lequel le groupe Esso S.A.F. opère.

Esso S.A.F. a également une activité pétrochimique limitée qui concerne l'exploitation d'une unité de propylène intégrée à la Raffinerie de Fos-sur-Mer mais dont l'activité n'est pas significative à l'échelle du groupe ni des seuils de matérialité prévus par l'IFRS 8 et pour laquelle une présentation intégrée au secteur Raffinage-Distribution est appropriée.

21-2 Secteur géographique

Chiffres d'affaires

(millions d'euros)

| Chiffre d'affaires | 31-Dec-11 | 31-Dec-10 |
|------------------------|---------------|---------------|
| France | 13,065 | 10,397 |
| Exportations | 2,859 | 2,185 |
| TOTAL CONSOLIDE | 15,924 | 12,582 |

Actifs

Les acquisitions d'actifs incorporels et corporels du groupe Esso S.A.F. concernent exclusivement la France.

Les actifs du secteur d'activité Raffinage Distribution, sont principalement localisés en France, à l'exception essentiellement des créances commerciales du groupe Esso S.A.F. détenues sur les autres sociétés étrangères affiliées au groupe ExxonMobil. Ces créances commerciales sont évaluées à 353 millions d'euros au 31 décembre 2011.

21-3 Information sur les produits et services

La répartition du chiffre d'affaires est indiquée en page 5 de ce présent rapport - Chiffre d'Affaires et volumes vendus par Esso S.A.F.

21-4 Information sur les clients

Contributions au chiffre d'affaires au 31 décembre 2011 :

(millions d'euros)

| Repartition du chiffre d'affaires par catégorie de clients | 31-Dec-11 | 31-Dec-10 |
|--|---------------|---------------|
| Groupe ExxonMobil | 4,462 | 3,540 |
| Autres sociétés pétrolières | 2,162 | 1,531 |
| Autres clients (1) | 7,686 | 5,826 |
| Ventes de produits et services hors taxes | 14,310 | 10,897 |
| Taxe intérieure sur les produits pétroliers | 1,614 | 1,685 |
| Chiffre d'affaires (hors TVA) | 15,924 | 12,582 |

(1) aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires

22- Engagements hors bilan

22-1 Engagements donnés

(millions d'euros)

| Engagements opérationnels donnés | 31-Dec-11 | 31-Dec-10 |
|--|------------------|------------------|
| Retraites du personnel (1) | 389 | 314 |
| Contrat Air Liquide (2) | 98 | 82 |
| Engagements d'achats d'immobilisations (3) | 9 | 6 |
| Autres engagements donnés (4) | 56 | 44 |
| Total | 552 | 446 |

(1) L'engagement correspond aux écarts actuariels que le groupe Esso S.A.F. amortit sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés soit 15 ans.

(2) Ce montant correspond à un engagement de paiement d'un terme fixe vis-à-vis d'Air Liquide dans le cadre de contrats d'achat d'hydrogène, d'oxygène et d'azote pour les deux raffineries.

Les contrats concernant le site de Port-Jérôme Gravenchon ont été signés en 2004 (hydrogène) et 2007 (oxygène et azote) pour une durée respective de 20 ans et 10 ans. Un nouveau contrat d'achat d'oxygène sur le site de Fos-sur-mer a été signé en 2011 pour une durée de 15 ans.

(3) Ces engagements correspondent aux obligations contractuelles d'achats d'immobilisations.

(4) Les autres engagements donnés comprennent des garanties bancaires émises pour le compte du groupe Esso S.A.F., l'engagement implicite du groupe sur des emprunts contractés par des participations non consolidées de type GIE ou SNC et l'engagement ferme pris en 2011 pour 5 années de loyer concernant le bail des bureaux de la tour Manhattan situés à La Défense.

22.2 Engagements reçus

(millions d'euros)

| Engagements opérationnels reçus | 31-Dec-11 | 31-Dec-10 |
|--|------------------|------------------|
| Crédits d'enlèvement en douane | 251 | 341 |
| Montant nominal des garanties tiers ou bancaires recues pour la couverture des encours clients | 1,682 | 916 |
| Total | 1,933 | 1,257 |

D'autres engagements reçus par le groupe, fermes ou conditionnels, dans le cadre d'exécution contractuelle ou de cession d'actifs, ne sont pas jugés matériellement significatifs par la Direction.

22.3 Quotas d'émissions de gaz à effet de serre

Les quotas d'émissions restant à recevoir au titre de la période quinquennale 2008-2012 s'établissent à 3157 KT.

Les quotas d'émissions restitués par le groupe Esso S.A.F. pour les quatre premières années de cette même période quinquennale se sont élevés à 11743 KT.

(milliers de tonnes)

| Quotas d'émissions de gaz à effet de serre | quotas alloués | quotas restitués |
|---|-----------------------|-------------------------|
| année 2008 | 3,158 | 3,249 |
| année 2009 | 3,158 | 2,906 |
| année 2010 | 3,158 | 2,868 |
| année 2011 | 3,158 | 2,720 |
| Total années 2008-2011 | 12,632 | 11,743 |

23- Informations sur les parties liées

Opérations avec les sociétés affiliées au groupe Exxon Mobil Corporation

Les produits et les charges du groupe Esso S.A.F. comprennent les résultats d'opérations conclues avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil dans le cadre normal des activités des sociétés du groupe et se rapportent à des opérations commerciales et de prestations de services.

Ces opérations, conclues à des conditions courantes, ont porté principalement sur la facturation de frais de transport, de personnel détaché et de prestation de services dans les domaines de l'informatique, de la recherche, de services administratifs et commerciaux partagés et de produits financiers correspondant à la rémunération des créances et dettes financières avec les sociétés du groupe.

Les montants comptabilisés en 2011 sont les suivants :

(millions d'euros)

| Produits/charges année 2011 | Total | Sociétés du groupe ExxonMobil (1) | Filiales/participations du groupe (2) |
|--|--------------|--|--|
| Achats de produits pétroliers | (11,165) | (11,165) | |
| Achats de services | (116) | (52) | (64) |
| Achats de fournitures et utilités | (111) | (94) | (17) |
| Ventes de produits pétroliers | 4,266 | 4,161 | 105 |
| Prestation de services | 196 | 183 | 13 |
| Charges financières | (2) | (2) | |
| Produits financiers | 0 | 0 | |

(millions d'euros)

| Bilan au 31-12-2011 | Total | Sociétés du groupe ExxonMobil (1) | Filiales/participations du groupe (2) |
|--------------------------------|--------------|--|--|
| Dettes commerciales | (934) | (932) | (2) |
| Créances commerciales | 367 | 356 | 11 |
| Dettes financières | (83) | (79) | (4) |
| Créances financières | 10 | 1 | 9 |

(1) Il s'agit de sociétés extérieures au groupe Esso S.A.F. et consolidées par le groupe ExxonMobil

(2) Principales filiales non consolidées du groupe Esso S.A.F.

A titre de comparaison, les montants comptabilisés en 2010 étaient les suivants :

(millions d'euros)

| Produits/charges année 2010 | Total | Sociétés du groupe ExxonMobil (1) | Filiales/participations du groupe (2) |
|--|----------------|--|--|
| Achats de produits pétroliers | (8,166) | (8,166) | |
| Achats de services | (105) | (53) | (52) |
| Achats de fournitures et utilités | (121) | (103) | (18) |
| Ventes de produits pétroliers | 3,337 | 3,252 | 85 |
| Prestation de services | 203 | 188 | 15 |
| Charges financières | (1) | (1) | |
| Produits financiers | 0 | 0 | |

(millions d'euros)

| Bilan au 31-12-2010 | Total | Sociétés du groupe ExxonMobil (1) | Filiales/participations du groupe (2) |
|--------------------------------|--------------|--|--|
| Dettes commerciales | (530) | (530) | 0 |
| Créances commerciales | 244 | 230 | 14 |
| Dettes financières | (35) | (34) | (1) |
| Créances financières | 124 | 123 | 1 |

(1) Il s'agit de sociétés extérieures au groupe Esso S.A.F. et consolidées par le groupe ExxonMobil

(2) Principales filiales non consolidées du groupe Esso S.A.F.

Engagements donnés à des filiales et participations non consolidées

Les engagements donnés par le groupe Esso S.A.F. à des filiales et participations non consolidées s'élevait à 25 M€ au 31 décembre 2011 (25 M€ au 31 décembre 2010)

Opérations avec les dirigeants

Le montant des rémunérations et des avantages de toute nature versés par Esso S.A.F. à ses mandataires sociaux au cours de l'exercice 2011 était de 635 K€ (607 K€ en 2010). Au 31 décembre 2011, l'engagement du groupe Esso S.A.F. au titre des retraites des mandataires sociaux salariés ou anciens salariés était 6 303 K€ (5 603 K€ au 31 décembre 2010).

Paievements fondés sur des actions

Des paiements sous forme d'actions ou unités d'actions d'ExxonMobil Corporation sont effectués à certains employés des sociétés du groupe Esso S.A.F.

Ces attributions d'actions ou unités d'actions par ExxonMobil sont pris en compte par le groupe Esso S.A.F. conformément à la norme IFRS2, paiements fondés sur des actions. La charge correspondante est déterminée à partir du montant des attributions valorisées au prix de marché de l'action ExxonMobil converti en euros le jour de l'attribution et étalée sur la période d'acquisition des actions.

Le groupe Esso S.A.F. ne supporte pas la charge réelle de ces paiements en actions par ExxonMobil qui sont comptabilisés comme une contribution en capital. L'application de l'IFRS 2 est donc sans impact sur les capitaux propres du groupe après prise en compte du résultat de l'exercice comme cela est détaillé dans le tableau d'analyse de variations des capitaux propres page 15.

Au titre de l'année 2011 la charge ainsi calculée s'élève dans les charges de personnel du groupe Esso S.A.F. à un montant de 2.1 M€ (2.1 M€ en 2010).

24- Effectif moyen du groupe Esso S.A.F.

| | Effectif salarié | | Effectif mis à disposition de l'entreprise | |
|---|------------------|--------------|--|------------|
| | Année 2011 | Année 2010 | Année 2011 | Année 2010 |
| Cadres | 554 | 579 | 58 | 56 |
| Agents de maîtrise, employés et techniciens | 1,240 | 1,278 | 77 | 79 |
| Ouvriers | 142 | 148 | 14 | 4 |
| TOTAL | 1,936 | 2,005 | 149 | 139 |

L'effectif salarié comprend les titulaires, les temporaires, l'effectif à temps partiel, les malades de longue durée, mais ne comprend pas l'effectif détaché hors du groupe Esso S.A.F. L'effectif salarié en congé de fin de carrière est également exclu.

L'effectif mis à la disposition de l'entreprise comprend l'effectif fourni par des entreprises de travail temporaire et l'effectif « détaché » par d'autres sociétés du groupe ExxonMobil.

25- Risques et litiges.

25-1 Risques de marché

Taux de change

Le groupe Esso S.A.F. est exposé au risque de change entre le dollar et l'euro, principalement dans le cadre de ses achats de pétrole brut et d'exportations de produits raffinés dont les ventes sont généralement libellées en dollars.

Le groupe ne fait pas appel à des instruments financiers de couverture, mais s'efforce d'une part d'amortir les fortes variations de cours en étalant ses achats de dollars dans le temps et d'autre part de répercuter le plus rapidement possible à la hausse comme à la baisse les impacts des fluctuations de change dans sa structure de prix.

En particulier, les transactions en dollars avec le groupe ExxonMobil sont regroupées dans un compte de compensation qui est l'objet d'un règlement mensuel pour lequel les achats de dollars sont étalés sur le mois suivant.

Le résultat de change du groupe traduit essentiellement les différences de change générées par les transactions commerciales en devises dont les échéances sont principalement à 30 jours ou à 10 jours.

En 2011, la position moyenne mensuelle des transactions fonction des dates d'échéances était la suivante :

(millions d'euros équivalents)

| | Année 2011 |
|---------------------------|------------|
| Position nette à 30 jours | (470) |
| Position nette à 10 jours | 170 |

Sensibilité du résultat de charge à la variation du dollar : sur la base de la position de change mensuelle réelle observée au cours de l'année 2011, une variation linéaire de 10% sur l'année de la valeur du dollar par rapport à l'euro aurait eu un impact sur le résultat d'environ +69 M€ en cas de baisse du dollar, de -63 M€ en cas de hausse du dollar. Cette sensibilité est à comparer à la perte de change réelle de 31 M€ constatée en 2011.

Prix des matières premières et des produits pétroliers

Le groupe est exposé aux fluctuations des cours du pétrole brut et des produits pétroliers cotés sur les marchés internationaux. Esso S.A.F. réalise ses transactions d'achat et de vente, à des conditions normales de marché suivant la qualité des bruts achetés ou la nature des produits pétroliers négociés, de façon régulière et planifiée suivant les besoins opérationnels de ses raffineries et l'optimisation de la

gestion de sa production et de ses stocks. Toutes les opérations d'approvisionnement à l'achat ou à la vente rentrent dans la classification 'own use' prévue par l'IAS 39 et sont conclues dans un cadre autorisé bien défini; par exemple, en ce qui concerne le pétrole brut, elles sont traitées dans le cadre d'un seul contrat d'approvisionnement passé avec une société du groupe ExxonMobil, « Exxon Mobil Sales and Supply ». Le groupe Esso S.A.F. n'intervient pas sur les marchés à terme du pétrole brut et des produits pétroliers ni utilise de produit dérivé dans ce domaine que ce soit pour couvrir ses transactions d'achat ou de vente ou encore des produits en stock. Exceptionnellement, une opération de couverture du prix d'achat par la société « ExxonMobil Sales and Supply » peut être adossée à une opération d'approvisionnement physique de pétrole brut. Les contrats d'approvisionnement passés par Esso S.A.F. ne sont pas des contrats optionnels. Ils ne comportent pas de clause particulière permettant un règlement net en trésorerie ou en un autre instrument financier ou par échange d'instruments financiers et Esso S.A.F. n'a pas de pratique historique de tels contrats. Enfin, le groupe Esso S.A.F. ne revend ni ne rachète le produit objet d'un contrat d'achat ou de vente de produits pétroliers sauf raison liée aux opérations de ses raffineries ou de nature exceptionnelle.

Les variations de prix des produits pétroliers, par la variation induite de la valeur des stocks évalués à leur juste valeur suivant la méthode FIFO retenue par le groupe, ont aussi un impact important sur ses résultats et la structure de son bilan comptable.

Ainsi, la hausse des cours du pétrole brut au cours de l'année 2011 a entraîné une hausse significative de la valeur des stocks du groupe Esso S.A.F. par rapport à leur valeur au 31 décembre 2010. De 1187 millions d'euros fin 2010, la valeur des stocks est passée à 1478 millions d'euros fin 2011 traduisant l'effet de la hausse des cours du pétrole brut et l'augmentation des quantités en stock. Le groupe calcule des effets stocks qui comprennent d'une part l'effet prix sur stock, qui donne une mesure l'impact de la variation des cours du pétrole brut et des produits pétroliers sur la valeur de ses stocks, et d'autre part la dotation/reprise de provision pour dépréciation comptable des inventaires. En 2011, ces effets stocks sont positifs pour 208 millions d'euros.

Par rapport à ces fortes fluctuations de la valeur de ses stocks, le groupe Esso S.A.F. adopte une gestion prudente et dispose de ressources pour faire face à une baisse éventuelle de la valeur de ses inventaires. Depuis 2005, dans un contexte de volatilité importante des cours du pétrole brut, la partie du résultat net d'Esso S.A.F. correspondant à la variation annuelle des stocks due à l'effet prix, a été mise en réserve. Le montant de la réserve facultative ainsi constituée au 31 décembre 2011 est de 420 millions d'euros.

(millions d'euros)

| Variation de la réserve facultative pour fluctuation des cours | année 2011 | année 2010 | année 2009 | année 2008 | année 2007 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|
| Montant de la réserve début de période | 353 | 217 | 349 | 224 | 224 |
| Affectation à la réserve | 67 | 136 | - | 125 | - |
| Prélèvement sur la réserve | - | - | (132) | - | - |
| Montant de la réserve fin de période | 420 | 353 | 217 | 349 | 224 |

Taux d'intérêts

Les actifs et les passifs financiers du groupe consolidé donnant lieu à versement ou perception d'intérêts sont essentiellement des prêts et/ou emprunts à taux variable à moins d'un an, pour l'essentiel vis à vis de sociétés du groupe ExxonMobil.

Ces actifs et des passifs financiers se décomposent comme suit :

(millions d'euros)

| | 31-déc.-11 | | 31-déc.-10 | |
|----------------------------------|-------------|-------------|------------|-------------|
| | < à 1 an | > à 1 an | < à 1 an | > à 1 an |
| Passifs financiers | (99) | (29) | (37) | (33) |
| Actifs financiers | 10 | | 124 | |
| Disponibilités | 30 | | 9 | |
| Position nette financière | (59) | (29) | 96 | (33) |

Au 31 décembre 2011, les passifs financiers comprennent un contrat de location-financement de 34 millions d'euros mis en place pour l'affrètement à long terme du pétrolier « SAMCO RAVEN ». Ce montant représente la valeur actualisée au taux d'emprunt marginal du groupe ExxonMobil, des paiements au titre de la location. La partie long terme du contrat de location-financement s'élève à 29 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Les actifs financiers concernent des prêts en compte courant consentis à des sociétés du groupe ExxonMobil en France ou à l'étranger. La variation de la position financière s'explique principalement par la baisse du résultat.

La sensibilité du résultat financier au 31 décembre 2011 à une fluctuation de +0,5%/-0,5% sur les taux est de l'ordre de +/-1 million d'euros.

Les marges de crédit appliquées au taux offert à Esso S.A.F. et ses filiales par le groupe ExxonMobil sont revues périodiquement en fonction des conditions de marché applicables à des sociétés ayant une structure de bilan comparable à Esso S.A.F.

Le groupe n'utilise pas d'instruments de couverture de taux d'intérêts.

25-2 Risques de crédit

Risques clients et fournisseurs

Le groupe est exposé au risque de crédit client dans le cadre de ses activités opérationnelles comme détaillé dans le tableau ci-après. Il couvre sélectivement une partie de ses encours clients, hors groupe ExxonMobil, par des garanties tiers ou bancaires. En 2011, les pertes de crédit client du groupe consolidé Esso S.A.F. s'élèvent à 0,3 M€, soit 0,002 % du chiffre d'affaires hors taxes, contre 0,6 M€ en 2010, soit 0,005 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Au 31 décembre 2011 la balance âgée des créances clients et comptes rattachés était la suivante :

(millions d'euros)

| Balance âgée des créances clients et comptes rattachés au 31-déc-11 | Valeur brute | Provision | Valeur nette | Montant des créances non échues | Montant des créances échues non dépréciées | | |
|---|--------------|--------------|--------------|---------------------------------|--|-------------|--------------|
| | | | | | 0-6 mois | 6 mois-1 an | plus d'un an |
| Créances clients et comptes rattachés hors groupe ExxonMobil | 528.6 | (1.6) | 527.0 | 503.5 | 23.5 | - | - |
| Créances clients et comptes rattachés groupe ExxonMobil | 366.8 | | 366.8 | 366.8 | | | |
| Total | 895.4 | (1.6) | 893.8 | 870.3 | 23.5 | - | - |

A titre de comparaison, la balance âgée au 31 décembre 2010 était la suivante :

(millions d'euros)

| Balance âgée des créances clients et comptes rattachés au 31-dec-10 | Valeur brute | Provision | Valeur nette | Montant des créances non échues | Montant des créances échues non dépréciées | | |
|---|--------------|--------------|--------------|---------------------------------|--|-------------|--------------|
| | | | | | 0-6 mois | 6 mois-1 an | plus d'un an |
| Créances clients et comptes rattachés hors groupe ExxonMobil | 431.1 | (1.8) | 429.3 | 416.6 | 12.8 | - | - |
| Créances clients et comptes rattachés groupe ExxonMobil | 244.4 | | 244.4 | 244.4 | | | |
| Total | 675.5 | (1.8) | 673.7 | 660.9 | 12.8 | - | - |

La société sélectionne également rigoureusement ses fournisseurs de produits, matériels et services en dehors du groupe ExxonMobil, en garantissant le cas échéant, certains risques spécifiques liés aux produits ou aux biens et prestations fournis.

Liquidité financière et gestion de trésorerie

Lignes de financement

Le groupe Esso S.A.F. privilégie les financements à court terme et à taux variable. Il renégocie auprès des sociétés financières du groupe ExxonMobil ou des banques ses besoins en lignes de crédit définies en fonction de plans de financements annuels et de l'évolution prévisible de son besoin en fonds de roulement.

En 2011, un contrat de financement court terme « revolving » a été souscrit auprès de la banque JP Morgan et est utilisé conjointement avec les lignes de financement auprès des sociétés du groupe. Le rating Standard & Poor's d'Exxon Mobil Corporation est 'AAA'.

Les lignes d'emprunt court terme disponibles sont à ce jour suffisantes pour assurer la liquidité du groupe.

Au 31 décembre 2011 les principales lignes de crédit court terme dont dispose le groupe sont les suivantes :

| Principales lignes de financement disponibles. Millions d'euros | Contrepartie | Limites de crédit | Montant d'utilisation de crédit au 31-12-2011 | Echéance | Existence ou non de couvertures / taux fixe ou variable |
|--|--------------|-------------------|---|--------------|---|
| Court terme Esso S.A.F. | EMCNV (*) | 1 000 | - | Mai 2014 | Non / taux variable |
| Court terme Esso S.A.F. | JP Morgan | 125 | 11 | Juillet 2012 | Non / taux variable |
| Court terme Esso Raffinage S.A.S. | EMCNV (*) | 100 | 34 | Nov. 2012 | Non / taux variable |
| Court terme Worex | EMCNV (*) | 100 | 3 | Nov. 2012 | Non / taux variable |

(*) EMCNV (ExxonMobil Capital N.V.) est une filiale de financement du groupe ExxonMobil

Ces lignes de financement ne comportent pas de clauses conditionnant les modalités d'utilisation des lignes de crédit à des ratios financiers.

La ligne de financement court terme « revolving » avec JP Morgan est confirmée pour 12 mois fixes avec option de renouvellement annuel et comporte une clause d'exigibilité anticipée en cas de modification substantielle de l'actionnariat du groupe Esso S.A.F.

Les lignes de financement court terme auprès de la société EMCNV (ExxonMobil Capital N.V.), filiale de financement du groupe ExxonMobil, ne comportent pas de commission d'engagement et leurs limites peuvent être modifiées à l'initiative de la société EMCNV.

Les contrats de financement prévoient une révision périodique et au moins annuelle des marges de crédit appliquées aux taux offerts aux sociétés du groupe Esso S.A.F. en fonction des conditions de marché et de l'évolution de la situation financière de chacune des sociétés du groupe Esso S.A.F. En ce qui concerne les lignes de financement avec le groupe ExxonMobil, cette situation financière est évaluée à partir d'une notation interne fondée sur la méthodologie Standard & Poor's, et les conditions applicables à Esso S.A.F. ou aux sociétés de son groupe correspondent aux conditions du marché.

Conventions de trésorerie

Le groupe Esso S.A.F. dispose par ailleurs de conventions de trésorerie internes au groupe ExxonMobil en France ou à l'étranger qui permettent de placer à des conditions de marché les excédents temporaires de trésorerie (classés en disponibilités, trésorerie nette, voir note 16-4) ou d'utiliser une facilité de découvert.

Au 31 décembre 2011 les principales conventions de trésorerie utilisées sont les suivantes :

| Conventions de trésorerie utilisées Millions d'euros (montants excédentaires entre parenthèses) | Contrepartie | Plafond | Montant d'utilisation de crédit au 31-12-2011 | Echéance | Existence ou non de couvertures / taux fixe ou variable |
|--|------------------------|---------|---|--------------|---|
| Convention Esso S.A.F. | EMFH (*) | 200 | 27 | Indéterminée | Non / taux variable |
| Convention Esso S.A.F. | Esso France S.A.S. (*) | 10 | 4 | Indéterminée | Non / taux variable |

(*) EMFH & Esso France S.A.F. sont des filiales françaises du groupe ExxonMobil en France

25-3 Risques accidentels et Politique d'assurance

La politique du groupe Esso S.A.F. est de se protéger des conséquences financières qui pourraient résulter de risques aléatoires et accidentels de toute nature, liés à ses activités industrielles ou commerciales. Le groupe a donc mis en place les assurances et couvertures nécessaires pour couvrir les risques identifiés et a souscrit des contrats d'assurance pour garantir l'ensemble des risques de responsabilité civile pouvant lui incomber.

Le groupe souscrit également des contrats d'assurance pour couvrir les risques de dommages à ses actifs ou marchandises transportées par voie maritime, notamment le pétrole brut. En raison de ses engagements en matière de sécurité des opérations et de réduction et de prévention des risques, le groupe conserve un niveau de risque limité sous forme de franchises dont le niveau est en relation avec sa surface financière. Ces franchises varient de 0,5 millions de dollars à 10 millions de dollars en fonction des polices.

Les contrats d'assurance souscrits par Esso S.A.F. sont assortis de limites de garantie qui sont adaptées aux analyses de risques effectuées par la société et aux conditions en vigueur sur le marché de l'assurance. A titre d'illustration, au 31 décembre 2011, le plafond recouvrable au titre de la police couvrant les conséquences financières de la responsabilité civile du groupe Esso S.A.F. du fait de l'exploitation de son outil industriel, y compris celle résultant d'atteintes à l'environnement, et du fait de ses activités commerciales est de 100 millions de dollars par sinistre et par année. Pour la police garantissant les dommages pouvant être causés aux biens du groupe Esso S.A.F. le plafond recouvrable au 31 décembre 2011 est de 469 millions de dollars par sinistre et par année.

La police d'assurance du groupe Esso S.A.F. y compris les plafonds recouvrables et les franchises, est susceptible d'être modifiée à tout moment pour tenir compte de l'évolution des conditions offertes par le marché des assurances et des risques encourus.

25-4 Autres risques et litiges et procédures en cours

Procédure d'appel avec la Commission européenne

A la suite d'une enquête menée par la Commission Européenne sur le marché des paraffines en Europe, et d'un communiqué de griefs qui lui avait été adressé le 29 mai 2007, Esso S.A.F. a été condamnée par la Commission Européenne le 1er Octobre pour son implication dans le cartel de l'industrie des paraffines à une amende de 83,6 millions d'euros dont 34,7 millions d'euros conjointement et solidairement avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil. La part de l'amende revenant à Esso S.A.F. s'élève à 56,5 millions d'euros.

La Société et les autres sociétés du groupe Exxon Mobil concernées ont décidé de faire appel de la décision de la Commission Européenne. Esso S.A.F., qui estime que le montant de l'amende calculé par la Commission n'est pas totalement fondé, a comptabilisé sur l'exercice 2008 une charge de 36,5 millions d'euros, montant qui reflète le montant probable de l'amende finale lui revenant à l'issue de la procédure d'appel qui est en cours. L'audience d'appel s'est tenue le 21 mars 2011, la décision devrait intervenir au cours du premier semestre 2012.

En décembre 2009, Esso S.A.F. a reçu en même temps que d'autres sociétés du groupe ExxonMobil et que des sociétés d'un autre groupe, une assignation devant la Haute Cour de Justice de Londres de la part d'acheteurs de paraffines, en vue de dédommager ces acheteurs pour le préjudice qu'ils auraient subi du fait du cartel des paraffines. En septembre 2011, une autre assignation similaire a été reçue devant le tribunal civil de La Haye. Esso S.A.F. n'est pas en mesure à ce jour d'évaluer l'impact potentiel de telles procédures.

Litige avec les autorités de la concurrence française concernant le marché de la fourniture de carburéacteur sur l'aéroport de Saint Denis de la Réunion

Esso S.A.F. a été condamnée le 4 décembre 2008 à une amende de 10,7 millions d'euros, confirmée par la cour d'appel de Paris le 24 Novembre 2009. La Société qui continue d'affirmer avoir agi de façon appropriée et légale, conteste toujours les griefs formulés à son encontre et a décidé de se pourvoir en cassation. Le 1er mars 2011, la Cour de cassation a cassé et annulé l'arrêt de la cour d'appel de Paris et

renvoyé l'affaire devant la même cour d'appel autrement composée. L'audience se tiendra en Novembre 2012.

L'amende payée de façon conservatoire par Esso S.A.F. a été ensuite prise en charge par ExxonMobil Aviation Limited dont la responsabilité était engagée dans le cadre du contrat d'agent commercial liant les deux sociétés, et n'a finalement pas eu d'impact sur les comptes du groupe Esso S.A.F.

Sinistre sur le site d'Ambès

Un sinistre est survenu en janvier 2007 à la suite de la rupture de l'un des bacs de stockage de pétrole brut vendus par Esso S.A.F. à la société Vermilion REP SAS sur le site d'Ambès: le préjudice consécutif à ce sinistre - pour l'instant assumé financièrement par le groupe Vermilion - concerne la perte du produit stocké non récupéré, les dépenses directes de nettoyage du site ainsi que les pertes d'exploitation et surcoûts logistiques des sociétés productrices de pétrole brut utilisant ces facilités de stockage.

Le 24 décembre 2008, Esso S.A.F. a reçu deux assignations en réparation des préjudices subis; d'une part de Vermilion SAS pour un montant principal de 24 millions d'euros; d'autre part, des assureurs de Vermilion pour un montant de 7,5 millions d'euros, cette seconde assignation étant conjointe avec la Société Pétrolière du Bec d'Ambès (SPBA) et la société des Docks des Pétroles d'Ambès (DPA). Esso S.A.F. a obtenu le 19 janvier 2010 la suspension de ces procédures tant que l'expertise judiciaire, toujours en cours, n'aura pas déterminé les responsabilités des différents intervenants. L'expert financier nommé par l'expert judiciaire a rendu un rapport partiel d'estimation des coûts du sinistre, selon lequel les dommages directs et indirects pourraient atteindre 40 millions d'euros dont environ 35 millions d'euros causés à des tiers.

L'expert judiciaire a finalement rendu en janvier 2012 son rapport définitif confirmant la note de synthèse et avis provisoire rendus en 2011 et retenant une part de responsabilité d'Esso S.A.F, mais sans toutefois préciser la répartition des responsabilités entre les parties concernées, ni tenir compte des observations par lesquelles Esso S.A.F avait contesté certains arguments retenus dans le «pré-rapport» et repris dans le rapport définitif.

En tout état de cause, Esso S.A.F estime qu'elle est couverte par sa police d'assurance Responsabilité Civile Exploitation dont la franchise a été déjà couverte par une avance de frais engagés à hauteur de 500.000 dollars au cours de l'exercice 2010.

Concernant les dommages à ses biens, la société estime également qu'elle est couverte par sa police dommages aux biens mais avec une franchise de 10 millions de dollars (environ 7,5 millions d'euros). Cela dit, la société estime possible de recouvrer le montant des dommages à ses biens en mettant en jeu la responsabilité d'autres parties au litige.

Aucune provision n'a donc été comptabilisée dans les comptes au 31/12/2011.

Au 31 décembre 2011, le groupe Esso S.A.F. n'était pas engagé dans d'autres litiges ou procédures matériellement significatifs.

Plans de Prévention des Risques Technologiques

Le groupe Esso S.A.F. opère des sites industriels qui répondent aux critères de la directive Seveso II. Pour chacun des sites concernés, un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) est élaboré en application de la loi sur les risques technologiques majeurs du 30 juillet 2003. Chaque PPRT détermine en fonction des risques, des zones d'expropriation ou de délaissement et sert à la maîtrise de l'urbanisation autour des entreprises ou installations générant un risque technologique.

Le PPRT du dépôt pétrolier de Toulouse Fondeyre a été publié le 27 janvier 2010 contre lequel Esso S.A.F. a introduit une procédure de recours. L'estimation actuelle de l'impact des mesures foncières prévues est de 8,4 M€ dont 30 à 40% pourraient être à la charge d'Esso S.A.F. Une provision de 2,8 millions d'euros a été constatée dans les comptes en 2010.

Pour le dépôt pétrolier de Villette-de-Vienne et les deux zones industrielles de Port-Jérôme-Gravenchon et de Fos-sur-Mer sur lesquelles sont implantées les raffineries du groupe, Esso S.A.F n'est pas en mesure à ce jour de donner une estimation fiable de l'impact financier associé aux futurs PPRT.

Le PPRT de la zone de Port-Jérôme-Gravenchon a été prescrit en 2009. Cette prescription a permis de lancer en 2010 la phase d'étude des enjeux et analyse de dangers. La phase de concertation est en cours et le PPRT devrait être finalisé en 2013.

Le PPRT de la zone de Fos-sur-Mer a été prescrit en 2011. La publication de la version définitive des cartographies sur les aléas et la probabilité des risques est en cours. Les réunions des Personnes et Organismes Associés (POA) afin d'établir le PPRT débiteront fin juin 2012, en vue d'une proposition de règlement courant 2013.

Les deux dépôts de Villeneuve-le-Roi et de Lyon dans lesquels Esso S.A.F. a des intérêts à travers ses participations dans le Groupement Pétrolier du Val de Marne (GPVM) et la Société Pétrolière du Rhône sont également engagés dans des procédures identiques qui devraient aboutir en 2013, sans qu'une estimation fiable de l'impact financier de ces PPRT ne soit encore possible.

Passifs éventuels

Le groupe Esso S.A.F. est exposé à plusieurs situations de passif éventuel au sens de l'article 212-4 du Plan Comptable Général. Le montant estimé au 31 décembre 2011 de ces obligations qui ne sont ni probables, ni certaines, s'élève à environ 30 M€ dont une estimation d'environ 10 M€ pour les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) en cours d'élaboration. Les échéances d'éventuelles sorties de ressources s'étaleraient le cas échéant sur plusieurs années.

26- Normes et interprétations applicables par anticipation

Les normes, amendements de normes et interprétations adoptés mais applicables ultérieurement ou en cours d'adoption par l'Union Européenne, détaillées dans le tableau ci-dessous, n'ont pas fait l'objet d'une application par anticipation par le groupe Esso S.A.F.

| Norme | Thème | Date d'entrée en vigueur selon IASB | Date de publication au Journal Officiel Européen |
|--------------------|---|---|---|
| IFRS 7 | Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers | 1/07/2011 Application anticipée possible | 11/23/2011 |
| IAS 12 | Recouvrement des actifs sous-jacents | 1/01/2012 Application anticipée autorisée | En attente de l'adoption par l'UE (attendue sur le 2ème trimestre 2012) |
| IFRS 9 | Instruments financiers (norme devant progressivement remplacer IAS 39) | 01/01/2013 Application anticipée autorisée | Processus d'adoption suspendu par la Commission européenne |
| IFRS 10 | Etats financiers consolidés | 01/01/2013 Application anticipée autorisée | En attente de l'adoption par l'UE (attendue sur le 3ème trimestre 2012) |
| IFRS 11 | Partenariats | 01/01/2013 Application anticipée autorisée | En attente de l'adoption par l'UE (attendue sur le 3ème trimestre 2012) |
| IFRS 12 | Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités | 01/01/2013 Application anticipée autorisée | En attente de l'adoption par l'UE (attendue sur le 3ème trimestre 2012) |
| IAS 27 R | Etats financiers individuels | 01/01/2013 Application anticipée autorisée | En attente de l'adoption par l'UE (attendue sur le 3ème trimestre 2012) |
| IAS 28 R | Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises | 01/01/2013 Application anticipée autorisée | En attente de l'adoption par l'UE (attendue sur le 3ème trimestre 2012) |
| IAS 1 | Présentation des autres éléments du résultat global | 01/07/2012 Application anticipée autorisée | En attente de l'adoption par l'UE (attendue sur le 1er trimestre 2012) |
| Amendements IAS 19 | Avantages du personnel | 01/01/2013 Application anticipée autorisée | En attente de l'adoption par l'UE (attendue sur le 1er trimestre 2012) |
| IFRS 13 | Evaluation à la juste valeur | 01/01/2013 Application anticipée autorisée | En attente de l'adoption par l'UE (attendue sur le 3ème trimestre 2012) |
| IFRS 1 amendée | Hyperinflation sévère et suppression des dates fixes pour les premiers adoptants | 01/07/2011 Application anticipée autorisée | En attente de l'adoption par l'UE (attendue sur le 2ème trimestre 2012) |
| IFRIC 20 | Frais de déblaiement engagés pendant la phase production d'une mine à ciel ouvert | 01/01/2013 Application anticipée autorisée | En attente de l'adoption par l'UE (attendue sur le 2ème trimestre 2012) |

D- COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE ESSO S.A.F.

| | |
|---|-----------|
| BILAN | 50 |
| COMPTE DE RESULTAT | 52 |
| TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE | 53 |
| ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT | 54 |

Note : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ()

Bilan au 31 décembre 2011

(milliers d'euros)

| ACTIF | 2011 | | | 2010 | |
|---|-------------------|------------------------------|-------------------|-------------------|----------------------------------|
| | Montants bruts | Amortissements et provisions | Montants nets | Montants nets | |
| Immobilisations incorporelles | | | | | |
| Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires | 54,966 | 49,793 | 5,173 | 4,496 | |
| Fonds commercial | 16,633 | 1,130 | 15,503 | 15,503 | |
| Autres immobilisations incorporelles | 547 | | 547 | 1,542 | |
| Immobilisations corporelles | | | | | |
| Terrains | 45,017 | 3,641 | 41,376 | 41,687 | |
| Constructions | 202,943 | 150,525 | 52,418 | 51,142 | |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels | 179,096 | 131,568 | 47,528 | 45,244 | |
| Autres immobilisations corporelles | 197,444 | 134,595 | 62,849 | 67,254 | ACTIF IMMOBILISE |
| Immobilisations corporelles en cours | 7,546 | | 7,546 | 13,470 | |
| Avances et acomptes | | | | | |
| Immobilisations financières | | | | | |
| Participations | 176,518 | 405 | 176,113 | 176,114 | |
| Créances rattachées aux participations | 2,385 | | 2,385 | 2,652 | |
| Prêts | 99 | | 99 | 223 | |
| Autres immobilisations financières | 333 | | 333 | 324 | |
| Total I | 883,527 | 471,657 | 411,870 | 419,651 | |
| Stocks et en-cours | | | | | |
| Matières premières et autres approvisionnements | 734,065 | | 734,065 | 469,910 | ACTIF CIRCULANT |
| En-cours de production - produits finis | 753,515 | 7,941 | 745,574 | 718,827 | |
| Créances | | | | | |
| Créances clients et comptes rattachés | 899,566 | 1,057 | 898,509 | 683,320 | |
| Autres | 378,874 | 40,347 | 338,527 | 434,591 | |
| Disponibilités | 14,534 | | 14,534 | 7,925 | |
| Charges constatées d'avance | 14,373 | | 14,373 | 14,608 | COMPTES DE REGULARISATION |
| Total II | 2, 794,927 | 49,345 | 2, 745,582 | 2, 329,181 | |
| Charges à répartir | | | | | |
| Primes remboursement des obligations | | | | | |
| Ecart de conversion actif | | | | | |
| Total général | 3, 678,454 | 521,002 | 3, 157,452 | 2, 748,832 | |

(milliers d'euros)

| | PASSIF | 2011 | 2010 |
|---|--|-------------------|-------------------|
| CAPITAUX PROPRES | Capital Social entièrement versé | 98,338 | 98,338 |
| | Prime d'émission et fusion | 10,117 | 10,117 |
| | Ecart de réévaluation 1976 | 11,521 | 11,580 |
| | Réserves | | |
| | Réserve légale | 9,834 | 9,834 |
| | Réserves réglementées | | |
| | Réserve générale | 718,249 | 651,249 |
| | Report à nouveau | 300,493 | 276,363 |
| | Résultat de l'exercice - Bénéfice | 67,816 | 155,403 |
| | Suventions d'investissements | | |
| | Provisions réglementées | | |
| | Amortissements dérogatoires | 64,800 | 64,493 |
| | Provisions fiscales sur stocks de brut | 2,515 | 3,930 |
| Provisions pour hausse des prix | | | |
| Autres | 6,473 | 9,384 | |
| | Total I | 1, 290,156 | 1, 290,691 |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | Provisions pour risques | | |
| | Provisions pour perte de change | | |
| | Autres | 5,021 | 5,034 |
| | Provisions pour charges | | |
| Pensions et obligations similaires | 243,093 | 234,891 | |
| Autres | 38,184 | 32,337 | |
| | Total II | 286,298 | 272,262 |
| DETTES | Emprunts obligataires non convertibles | | |
| | Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit | | |
| | Emprunts et dettes financières divers | 56,891 | 37,612 |
| | Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 1, 237,014 | 854,035 |
| | Dettes fiscales et sociales | 213,935 | 238,607 |
| | Autres dettes | 65,161 | 52,704 |
| COMPTES DE REGULARISATION | Produits constatés d'avance | 88 | 88 |
| | Total III | 1, 573,089 | 1, 183,046 |
| | Ecart de conversion passif | 7,909 | 2,833 |
| | Total général | 3, 157,452 | 2, 748,832 |

Compte de résultat de l'exercice 2011

(milliers d'euros)

| | 2011 | 2010 |
|--|--------------------|--------------------|
| Produits d'exploitation | | |
| Production vendue - produits pétroliers et services | 15, 738,937 | 12, 425,762 |
| Montant net du chiffre d'affaires | 15, 738,937 | 12, 425,762 |
| (dont à l'exportation = 2,858,421) | | |
| Production stockée/(déstockée) - produits pétroliers | 32,788 | 124,624 |
| Solde net des échanges inter-confrères - produits pétroliers | (204,602) | (36,882) |
| Production immobilisée | | |
| Subventions d'exploitation | | |
| Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges | 31,908 | 29,861 |
| Autres produits | 133 | 270 |
| Total | 15, 599,164 | 12, 543,635 |
| Charges d'exploitation | | |
| Achats de marchandises | | |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements | 12, 844,601 | 9, 530,746 |
| Variation de stock | (264,116) | (167,363) |
| Autres achats et charges externes | 1, 009,832 | 1, 005,718 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 1, 618,442 | 1, 667,437 |
| Salaires et traitements | 61,834 | 59,189 |
| Charges sociales | 69,511 | 69,644 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions : | | |
| - sur immobilisations : dotations aux amortissements | 30,298 | 29,310 |
| - sur immobilisations : dotations aux provisions | | |
| - sur actif circulant : dotations aux provisions | 8,123 | 2,565 |
| - pour risques et charges : dotations aux provisions | 34,229 | 32,384 |
| Autres charges | 60,598 | 55,529 |
| Total | 15, 473,352 | 12, 285,159 |
| 1- RESULTAT D'EXPLOITATION | 125,812 | 258,476 |
| Opération en commun | | |
| Bénéfice attribué ou perte transférée | | |
| Perte supportée ou bénéfice transféré | | |
| Produits financiers | | |
| De participations | 14,856 | 17,594 |
| D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | 115 | 34 |
| Autres intérêts et produits assimilés | 2,294 | 1,567 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | 2,918 |
| Différences positives de change | 299,163 | 240,214 |
| Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement | | |
| Total | 316,428 | 262,327 |
| Charges financières | | |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | | |
| Intérêts et charges assimilées | 2,817 | 993 |
| Différences négatives de change | 333,357 | 277,561 |
| Total | 336,174 | 278,554 |
| 2- RESULTAT FINANCIER | (19,746) | (16,227) |
| 3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOT | 106,066 | 242,249 |

Compte de résultat (suite)

(milliers d'euros)

| | 2011 | 2010 |
|--|----------------|-----------------|
| 3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOT | 106,066 | 242,249 |
| Produits exceptionnels | | |
| Sur opérations de gestion | | 3,386 |
| Sur opérations en capital | 15,469 | 10,435 |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | 28,281 | 14,803 |
| Total | 43,750 | 28,624 |
| Charges exceptionnelles | | |
| Sur opérations de gestion | 8,429 | 3,049 |
| Sur opérations en capital | 2,243 | 7,830 |
| Dotations aux amortissements et provisions | 32,500 | 21,603 |
| Total | 43,172 | 32,482 |
| 4- RESULTAT EXCEPTIONNEL | 578 | (3,858) |
| Participation et intéressement | (1,479) | (2,012) |
| Impôts sur les bénéfices | (37,349) | (80,976) |
| 5- RESULTAT NET | 67,816 | 155,403 |

Tableau de financement de l'exercice 2011

(millions d'euros)

| Ressources | 2011 | 2010 |
|--|------------|------------|
| Capacité d'autofinancement de l'exercice | 101 | 209 |
| Produits de cessions d'immobilisations | 9 | 4 |
| Diminution du besoin en fonds de roulement et autres | | |
| Augmentation de l'endettement net | 134 | |
| Total | 244 | 213 |
| Emplois | 2011 | 2010 |
| Acquisitions d'immobilisations | 25 | 20 |
| Dividendes mis en paiement | 64 | 93 |
| Augmentation du besoin en fonds de roulement et autres | 155 | 52 |
| Diminution de l'endettement net | | 48 |
| Total | 244 | 213 |

Annexe au bilan et au compte de résultat

1- Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général 1999 (arrêté ministériel du 22 Juin 1999), compte tenu des adaptations relatives au plan professionnel des industries du raffinage et de la distribution des hydrocarbures, approuvés par le Conseil National de la Comptabilité.

Les informations chiffrées détaillées fournies sont exprimées en milliers d'euros.

1.1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, principalement constituées par des logiciels et des fonds de commerce, sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les logiciels sont généralement amortis en un an. Les fonds commerciaux sont dépréciés dans la mesure où leur valeur actuelle s'avère inférieure à leur valeur comptable.

Les fonds de commerce des stations-service du réseau Esso Express font l'objet d'une étude de valorisation qui ne donne lieu à dépréciation que lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

1-2 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, à l'exception des immobilisations acquises au 31 décembre 1976, qui sont inscrites au bilan pour un montant réévalué.

La société applique le règlement CRC 2002-10, relatif à l'approche par composants. L'amortissement économique est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue pour chaque catégorie d'immobilisations. La différence entre l'amortissement économique et l'amortissement dégressif est constatée par voie d'amortissements dérogatoires.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes:

| | |
|-------------------------------------|-------------|
| Constructions | 20 à 50 ans |
| Dépôts | 25 à 30 ans |
| Installations matériel et outillage | 15 à 25 ans |
| Matériel de transport | 10 à 25 ans |
| Mobilier et matériel de bureau | 5 à 10 ans |

La société Esso S.A.F. dispose au 31 décembre 2011 de 57 concessions, principalement sur autoroutes, pour l'exploitation de stations-service. Les actifs s'y rattachant sont inscrits en immobilisations et amortis sur leur durée de vie économique limitée à la durée résiduelle de la concession le cas échéant.

1-3 Immobilisations Financières

La valeur des participations est constituée du prix d'acquisition, éventuellement augmentée de l'effet de la dernière réévaluation légale.

Lorsque la valeur d'une participation, déterminée par rapport à la quote-part des capitaux propres qu'elle représente, éventuellement corrigée d'éléments non-inscrits en comptabilité, tels que la valeur des fonds de commerce ou les réserves prouvées, est inférieure à sa valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée par différence.

1-4 Stocks

Les stocks de pétrole brut et produits pétroliers sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO). Les marchandises non pétrolières et matières consommables sont évaluées selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les stocks de pétrole brut sont valorisés à leur coût d'achat y compris les frais de transport. Les stocks de produits finis et semi-finis sont déterminés pour chaque produit en ventilant le coût global de production sur la base des prix de réalisation.

Les coûts de production comprennent la valeur CAF (Coût, Assurance et Fret) des pétroles bruts mis en œuvre, les charges directes et indirectes de production y compris l'amortissement des biens concourant à la production, mais exclusion faite de tout frais financier.

Une dépréciation est calculée dans la mesure où la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure à la valeur d'inventaire, compte-tenu des perspectives de réalisation.

Les opérations d'échange réalisées avec les confrères sont comptabilisées conformément au Plan Comptable Professionnel. Le solde annuel des opérations est pris en compte dans la variation des stocks.

Dans le cadre d'achat de pétrole brut dans certaines installations, seule la position nette à la clôture est prise en compte dans la variation et la valorisation des stocks.

1-5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites en comptabilité pour leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Par exception, les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion est portée au bilan en "écarts de conversion Actif ou Passif".

Les écarts de conversion Actif donnent lieu à constitution d'une provision pour risque de change.

1-6 Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées notamment de provisions pour litiges, de provision pour restructuration et de provisions pour retraites. Celles-ci comprennent :

- la garantie de ressources accordée au personnel retraité conformément au plan de retraite de la société, pour la période comprise entre la date de départ et la date de liquidation des droits acquis auprès des différents organismes de retraite.
- le coût des plans de Congés de Fin de Carrière et de restructuration mis en place par la société.

La société fait figurer en « Engagements hors bilan » les engagements de retraite envers son personnel en activité ou ayant cessé leur activité dans le cadre du plan de retraite ou des plans de Congés de Fin de Carrière.

Cependant à l'occasion de la fusion avec la société Mobil Oil Française en 2003, une provision pour retraite figurant dans les comptes de cette dernière a été maintenue.

Les activités d'Esso S.A.F. et de ses filiales se situent dans la perspective de la continuité d'exploitation des différentes installations. Aussi la société ne constitue-t-elle des provisions pour remise en état des sites que, soit pour couvrir une obligation résultant de l'arrêt ferme et définitif d'une installation, soit pour couvrir des obligations actuelles relatives à la dépollution ou remise en état de sites qui viendraient à naître en cours d'exploitation, ou qui résulteraient d'une obligation contractuelle, et qui remplissent les critères de provisionnement.

1-7 Chiffre d'affaires

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérent à la propriété du bien sont transférés à l'acheteur.

Il comprend les taxes spécifiques sur les produits pétroliers. En revanche il exclut les facturations réciproques entre confrères dans le cadre des échanges économiques de produits. Le solde net de ces opérations fait l'objet d'une inscription au compte de résultat au niveau des variations de stocks.

1-8 Accord d'intéressement

Un accord sur la participation, l'intéressement et l'abondement a été signé en juin 2010 entre les sociétés Esso S.A.F., Esso Raffinage S.A.S., et ExxonMobil Chemical France qui ont établi des relations économiques sur le site de Port-Jérôme-Gravenchon. Il est calculé à partir du résultat courant de la société Esso S.A.F. retraité des dividendes reçus, et des effets stocks, et des résultats courants non retraités des sociétés Esso Raffinage S.A.S. et ExxonMobil Chemical France. La répartition entre les sociétés signataires de l'accord s'effectue au prorata des effectifs et des masses salariales des trois sociétés.

1-9 Groupe d'intégration fiscale

La société Esso S.A.F. est mère d'un groupe d'intégration fiscale composé de 6 sociétés (Esso S.A.F., Esso Raffinage S.A.S., Worex, Sedoc, Esso France S.A.S et Terminal Pétrolier de Bordeaux). Aux termes des conventions en vigueur, les filiales bénéficiaires demeurent redevables de leur impôt vis-à-vis d'Esso S.A.F., alors que le crédit d'impôt généré au niveau groupe par les filiales déficitaires est enregistré en dette chez la société mère.

2- Faits marquants de l'exercice et principaux litiges en cours

Grand arrêt planifié de la raffinerie de Fos-sur-Mer

La raffinerie de Fos a été en grand arrêt programmé pour une durée de 8 semaines environ entre le 11 janvier et le 4 mars 2011. Toutes les unités de production de la raffinerie ont été mises à l'arrêt afin de réaliser des travaux d'entretien sur des équipements normalement en service afin de maintenir et de renforcer plus encore la sécurité et la fiabilité des installations, mais aussi de conforter la pérennité de la raffinerie par la mise en place de nouveaux projets. Ces projets s'insèrent dans la stratégie d'amélioration continue de la compétitivité de la raffinerie de Fos et vont permettre d'améliorer plus encore la performance environnementale et l'efficacité énergétique de la raffinerie.

Compte tenu de cet arrêt, la capacité d'utilisation moyenne de la raffinerie a été de 74 % seulement en 2011, pour 5,0 millions de tonnes de pétrole brut mises en œuvre, en baisse de 0,3 millions de tonnes par rapport à 2010.

Plan de sauvegarde de l'emploi

Poursuivant ses efforts d'optimisation afin de préserver sa compétitivité dans un contexte particulièrement difficile pour les activités de Raffinage-Distribution, la société Esso S.A.F. a annoncé en juin 2011 un projet de suppression de 23 postes d'ici fin 2012. Un plan de sauvegarde de l'emploi s'appuyant notamment sur la possibilité de départs volontaires a été présenté pour faciliter la mise en œuvre de cette réorganisation dont le coût net estimé à 3,9 M€ a été provisionné dans les comptes au 31 décembre 2011.

Investissement stratégique pour la raffinerie de Port-Jérôme Gravenchon

Le groupe Esso S.A.F. a pris le 9 décembre 2011 la décision de lancer un projet de reconfiguration des distillations sous vide représentant un investissement de plus de 20 millions d'euros. Ce projet s'inscrit dans le cadre de plusieurs initiatives visant à rendre la plateforme de Port-Jérôme Gravenchon encore plus performante et compétitive. Il réduira significativement la production de fuel lourd de la raffinerie, augmentera la production de gazole et permettra une amélioration substantielle des performances énergétiques. Les travaux commenceront au premier trimestre 2012 et se termineront en avril 2013. Cette nouvelle configuration permettra aussi des développements futurs sur d'autres unités ainsi qu'une augmentation de la production de bitumes.

Procédure d'appel avec la Commission européenne

A la suite d'une enquête menée par la Commission Européenne sur le marché des paraffines en Europe, et d'un communiqué de griefs qui lui avait été adressé le 29 mai 2007, Esso S.A.F. a été condamnée par la Commission Européenne le 1er Octobre pour son implication dans le cartel de l'industrie des paraffines à une amende de 83,6 millions d'euros dont 34,7 millions d'euros conjointement et solidairement avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil. La part de l'amende revenant à Esso S.A.F. s'élève à 56,5 millions d'euros.

La Société et les autres sociétés du groupe Exxon Mobil concernées ont décidé de faire appel de la décision de la Commission Européenne. Esso S.A.F., qui estime que le montant de l'amende calculé par la Commission n'est pas totalement fondé, a comptabilisé sur l'exercice 2008 une provision de 36,5 millions d'euros, montant qui reflète le montant probable de l'amende finale lui revenant à l'issue de la procédure d'appel qui est en cours. L'audience d'appel s'est tenue le 21 mars 2011, la décision devrait intervenir au cours du premier semestre 2012.

En décembre 2009, Esso S.A.F. a reçu en même temps que d'autres sociétés du groupe ExxonMobil et que des sociétés d'un autre groupe, une assignation devant la Haute Cour de Justice de Londres de la part d'acheteurs de paraffines, en vue de dédommager ces acheteurs pour le préjudice qu'ils auraient subi du fait du cartel des paraffines. En septembre 2011, une autre assignation similaire a été reçue devant le tribunal civil de La Haye. Esso S.A.F. n'est pas en mesure à ce jour d'évaluer l'impact potentiel de telles procédures.

Litige avec les autorités de la concurrence française concernant le marché de la fourniture de carburacteur sur l'aéroport de Saint Denis de la Réunion

Esso S.A.F. a été condamnée le 4 décembre 2008 à une amende de 10,7 millions d'euros, confirmée par la cour d'appel de Paris le 24 Novembre 2009. La Société qui continue d'affirmer avoir agi de façon appropriée et légale, conteste toujours les griefs formulés à son encontre et a décidé de se pourvoir en cassation. Le 1er mars 2011, la Cour de cassation a cassé et annulé l'arrêt de la cour d'appel de Paris et renvoyé l'affaire devant la même cour d'appel autrement composée. L'audience se tiendra en Novembre 2012.

L'amende payée de façon conservatoire par Esso S.A.F. a été ensuite prise en charge par ExxonMobil Aviation Limited dont la responsabilité était engagée dans le cadre du contrat d'agent commercial liant les deux sociétés, et n'a finalement pas eu d'impact sur les comptes du groupe Esso S.A.F.

Sinistre sur le site d'Ambès

Un sinistre est survenu en janvier 2007 à la suite de la rupture de l'un des bacs de stockage de pétrole brut vendus par Esso S.A.F. à la société Vermilion REP SAS sur le site d'Ambès: le préjudice consécutif à ce sinistre - pour l'instant assumé financièrement par le groupe Vermilion - concerne la perte du produit stocké non récupéré, les dépenses directes de nettoyage du site ainsi que les pertes d'exploitation et surcoûts logistiques des sociétés productrices de pétrole brut utilisant ces facilités de stockage.

Le 24 décembre 2008, Esso S.A.F. a reçu deux assignations en réparation des préjudices subis; d'une part de Vermilion SAS pour un montant principal de 24 millions d'euros; d'autre part, des assureurs de Vermilion pour un montant de 7,5 millions d'euros, cette seconde assignation étant conjointe avec la Société Pétrolière du Bec d'Ambès (SPBA) et la société des Docks des Pétroles d'Ambès (DPA). Esso S.A.F. a obtenu le 19 janvier 2010 la suspension de ces procédures tant que l'expertise judiciaire, toujours en cours, n'aura pas déterminé les responsabilités des différents intervenants. L'expert financier nommé par l'expert judiciaire a rendu un rapport partiel d'estimation des coûts du sinistre, selon lequel les dommages directs et indirects pourraient atteindre 40 millions d'euros dont environ 35 millions d'euros causés à des tiers.

L'expert judiciaire a finalement rendu en janvier 2012 son rapport définitif confirmant la note de synthèse et avis provisoire rendus en 2011 et retenant une part de responsabilité d'Esso S.A.F, mais sans toutefois préciser la répartition des responsabilités entre les parties concernées, ni tenir compte des observations par lesquelles Esso S.A.F avait contesté certains arguments retenus dans le «pré-rapport» et repris dans le rapport définitif.

En tout état de cause, Esso S.A.F estime qu'elle est couverte par sa police d'assurance Responsabilité Civile Exploitation dont la franchise a été déjà couverte par une avance de frais engagés à hauteur de 500.000 dollars au cours de l'exercice 2010.

Concernant les dommages à ses biens, la société estime également qu'elle est couverte par sa police dommages aux biens mais avec une franchise de 10 millions de dollars (environ 7,5 millions d'euros). Cela dit, la société estime possible de recouvrer le montant des dommages à ses biens en mettant en jeu la responsabilité d'autres parties au litige.

Aucune provision n'a donc été comptabilisée dans les comptes au 31/12/2011.

Au 31 décembre 2011, la société Esso S.A.F. n'était pas engagée dans d'autres litiges ou procédures matériellement significatifs.

Plans de Prévention des Risques Technologiques

Le groupe Esso S.A.F. opère des sites industriels qui répondent aux critères de la directive Seveso II. Pour chacun des sites concernés, un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) est élaboré en application de la loi sur les risques technologiques majeurs du 30 juillet 2003. Chaque PPRT détermine en fonction des risques, des zones d'expropriation ou de délaissement et sert à la maîtrise de l'urbanisation autour des entreprises ou installations générant un risque technologique.

Le PPRT du dépôt pétrolier de Toulouse Fondeyre a été publié le 27 janvier 2010 contre lequel Esso S.A.F. a introduit une procédure de recours. L'estimation actuelle de l'impact des mesures foncières prévues est de 8.4 M€ dont 30 à 40% pourraient être à la charge d'Esso S.A.F. Une provision de 2,8 millions d'euros a été constatée dans les comptes en 2010.

Pour le dépôt pétrolier de Villette-de-Vienne et les deux zones industrielles de Port-Jérôme-Gravenchon et de Fos-sur-Mer sur lesquelles sont implantées les raffineries du groupe, Esso S.A.F n'est pas en mesure à ce jour de donner une estimation fiable de l'impact financier associé aux futurs PPRT.

Le PPRT de la zone de Port-Jérôme-Gravenchon a été prescrit en 2009. Cette prescription a permis de lancer en 2010 la phase d'étude des enjeux et analyse de dangers. La phase de concertation est en cours et le PPRT devrait être finalisé en 2013.

Le PPRT de la zone de Fos-sur-Mer a été prescrit en 2011. La publication de la version définitive des cartographies sur les aléas et la probabilité des risques est en cours. Les réunions des Personnes et Organismes Associés (POA) afin d'établir le PPRT débiteront fin juin 2012, en vue d'une proposition de règlement courant 2013.

Les deux dépôts de Villeneuve-le-Roi et de Lyon dans lesquels Esso S.A.F. a des intérêts à travers ses participations dans le Groupement Pétrolier du Val de Marne (GPVM) et la Société Pétrolière du Rhône sont également engagés dans des procédures identiques qui devraient aboutir en 2013, sans qu'une estimation fiable de l'impact financier de ces PPRT ne soit encore possible.

Passifs éventuels

La société est exposée à plusieurs situations de passif éventuel au sens de l'article 212-4 du Plan Comptable Général. Le montant estimé au 31 décembre 2011 de ces obligations qui ne sont ni probables, ni certaines s'élève à environ 30 M€ dont une estimation d'environ 10M€ pour les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) en cours d'élaboration. Les échéances d'éventuelles sorties de ressources s'étaleraient le cas échéant sur plusieurs années.

3- Evénements postérieurs à la clôture

Arrêt planifié de la raffinerie de Port-Jérôme Gravenchon

A partir du 4 mars 2012 et pour une durée de 6 à 7 semaines environ, les unités de production de la raffinerie de Port-Jérôme-Gravenchon seront successivement mises à l'arrêt dans le cadre d'un grand arrêt programmé d'une partie de la raffinerie. La capacité de traitement de la raffinerie qui est d'environ 240000 barils jour sera limitée à environ 70000 barils jours pendant cette période. La société a pris toutes les dispositions nécessaires pour qu'un approvisionnement normal de ses clients soit assuré pendant cette

période d'arrêt. Cet arrêt permettra de renforcer encore la sécurité et de mettre en place de nouveaux projets visant à améliorer la protection de l'environnement, l'efficacité énergétique et la compétitivité de la raffinerie. Il est prévu que le redémarrage des unités arrêtées s'effectue progressivement à partir du 6 avril et jusqu'au 22 avril environ.

Projet d'accord avec la société Delek concernant les stations-service de la zone Ouest Atlantique

Le 30 mars 2012, Esso S.A.F. a annoncé un projet d'accord avec la société Delek France pour la vente de 46 stations-service Esso Express de la zone Ouest Atlantique en France. La société prévoit également de faciliter la poursuite de l'activité sous la marque Esso de 22 stations-service appartenant à des tiers dans cette zone.

Ce projet comprend la conclusion d'un contrat d'approvisionnement long terme avec Delek. Par cet accord, Delek deviendrait revendeur à la marque et continuerait d'approvisionner les stations-service Esso de la zone Ouest Atlantique en carburants Esso.

La transition vers le modèle de revendeur à la marque sur la zone Ouest Atlantique n'a pas d'impact sur les autres activités de la société Esso S.A.F. La mise en œuvre de ce projet est soumise aux formalités et autorisations nécessaires pour ce type de transaction.

Esso S.A.F. confirme qu'elle envisage de généraliser progressivement le mode de gestion de revendeur à la marque pour exploiter son réseau de stations-service.

En France, le réseau Esso comprend près de 700 stations-service à la marque Esso dont près de la moitié sont des stations-service automatiques Esso Express.

Aucun autre évènement significatif postérieur à la clôture n'est à noter.

4- Notes sur le bilan et le compte de résultat

4-1 Etat de l'actif immobilisé

(milliers d'euros)

| 2011 | Valeur brute au début de l'exercice | Acquisitions nouveaux prêts | Virements de poste à poste | Cessions mises hors service | Valeur brute en fin d'exercice |
|---|-------------------------------------|-----------------------------|----------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| Immobilisations incorporelles | 71,085 | 190 | 1,557 | (1,234) | 71,598 |
| Immobilisations incorporelles en cours | 1,542 | 547 | (1,542) | | 547 |
| Total I | 72,627 | 737 | 15 | (1,234) | 72,145 |
| Immobilisations corporelles | | | | | |
| Terrains | 45,317 | 700 | | (1,000) | 45,017 |
| Constructions | 201,866 | 3,874 | 2,844 | (5,640) | 202,944 |
| Installations techniques, matériels et outillages industriels | 172,208 | 5,600 | 5,335 | (4,048) | 179,095 |
| Autres immobilisations corporelles | 200,679 | 10,244 | 1,594 | (15,072) | 197,445 |
| En-cours et autres | 13,470 | 3,864 | (9,788) | | 7,546 |
| Total II | 633,540 | 24,282 | (15) | (25,760) | 632,047 |
| Immobilisations financières | | | | | |
| Participations | 176,519 | | | (1) | 176,518 |
| Créances rattachées à des participations | 2,652 | 0 | | (267) | 2,385 |
| Prêts | 223 | | | (124) | 99 |
| Autres immobilisations financières | 324 | 12 | | (4) | 333 |
| Total III | 179,718 | 12 | 0 | (395) | 179,335 |
| Total général | 885 885 | 25,032 | 0 | (27,389) | 883,527 |

4-2 Opérations particulières portant sur les actifs – Vente avec faculté de rachat

Esso S.A.F. a réalisé au cours de l'exercice quatre ventes de biens immobiliers avec faculté de rachat, dites à « réméré » et a constaté la sortie de ces actifs du bilan ainsi que le produit de ces ventes en résultat de l'exercice.

4-3 Variation des amortissements

(milliers d'euros)

| 2011 | Amortissements au début de l'exercice | Dotations de l'exercice | Diminutions, amortissements, cessions, mises hors service | Amortissements en fin d'exercice |
|-------------------------------|---------------------------------------|-------------------------|---|----------------------------------|
| Immobilisations incorporelles | 49,834 | 1,053 | (1,094) | 49,793 |
| Immobilisations corporelles | 414,743 | 29,245 | (23,659) | 420,329 |
| Immobilisations financières | | | | |
| Total | 464,577 | 30,298 | (24,753) | 470,122 |

4-4 Immobilisations en crédit-bail

(milliers d'euros)

| 2011 | Coût d'entrée | Dotations aux amortissements | | Valeur nette |
|--|---------------|------------------------------|--------------|---------------|
| | | de l'exercice | cumulées | |
| Autres immobilisations corporelles (1) | 37,827 | 3,130 | 8,348 | 29,479 |
| Total général | 37,827 | 3,130 | 8,348 | 29,479 |

(1) contrat d'affrètement long terme du pétrolier "SAMCO RAVEN" du type "Very Large Crude Carrier" (VLCC). Contrat d'affrètement à temps de navire de 12 ans et 2 mois assimilable à un contrat de crédit-bail

4-5 Réévaluation

La réserve de réévaluation de 11,5 millions d'euros figurant au bilan représente le montant de la réévaluation légale 1976 sur les participations (4,6 millions d'euros) et les terrains (6,9 millions d'euros).

(milliers d'euros)

| Variation de l'écart de réévaluation | Solde en début d'exercice | Variation de l'exercice | Solde en fin d'exercice |
|--------------------------------------|---------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Immobilisations corporelles | 6,978 | (59) | 6,919 |
| Immobilisations financières | 4,602 | | 4,602 |
| Total | 11,580 | (59) | 11,521 |

4-6 Filiales et participations

(milliers d'euros)

| Sociétés ou groupe de sociétés | Capital social | Autres capitaux propres hors résultat de l'exercice | Bénéfice ou (perte) de l'exercice | Chiffre d'affaires de l'exercice | Quote part du capital détenu (%) | Valeur des titres détenus | Prêts et avances consentis par la société | Montant des cautions et avals donnés par la société | Dividendes encaissés par la société en 2011 |
|--|----------------|---|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|---------------------------|---|---|---|
| A/ Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital d'Esso SAF | | | | | | | | | |
| 1- Filiales (+ de 50% du capital détenu par Esso SAF) | | | | | | | | | |
| - Worex | 1 797 | 4 989 | (3 638) | 1 003 919 | 99.99 | 9 297 | 7 358 | 18 678 | 1 714 |
| - Esso Raffinage S.A.S. | 34 466 | 377 768 | (1 705) | 558 047 | 100.00 | 141 214 | 206 554 | 22 500 | 0 |
| - Société des stockages Pétroliers du Rhône (SPR) | 1 373 | 4 264 | 568 | 4 420 | 50.01 | 1 372 | | | 0 |
| 2- Participations (10 à 50% du capital) | | | | | | | | | |
| - Raffinerie du midi | 3 432 | 11 297 | 2 465 (*) | 14 602 (*) | 33.33 | 2 790 | 400 | | 492 |
| - Société des transports pétroliers par pipelines (TRAPIL) | 13 200 | 9 402 | 24 820 (*) | 146 780 (*) | 17.25 | 8 760 | | | 4 225 |
| - Société pétrolière du Bec d'Ambès (SPBA) | 167 | 11 240 | 45 (*) | 12 366 (*) | 34.00 | 2 592 | | | 0 |
| - Société de Gestion des Produits Pétroliers (SOGEP) | 12 443 | 6 316 | 509 (*) | 5 953 (*) | 37.00 | 4 978 | | | 0 |
| B/ Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations | | | | | | | | | |
| 1- Filiales françaises | | | | | | 104 | 50 | 9 | 3 417 |
| 2- Participations dans des sociétés françaises | | | | | | 5 006 | 4 011 | 24 594 | 5 008 |

(*) chiffres de 2010

4-7 Détail des stocks

(milliers d'euros)

| Stocks | Valeur brute | Provision pour dépréciation | Valeur nette |
|---|-------------------|-----------------------------|-------------------|
| Pétrole brut | 732,354 | | 732,354 |
| Produits intermédiaires et finis | 733,784 | (7,941) | 725,843 |
| Autres | 21,442 | | 21,442 |
| Total | 1, 487,580 | (7,941) | 1, 479,639 |

4-8 Variation des capitaux propres

(milliers d'euros)

| Rubriques | Montant début d'exercice | Augmentations | Diminutions | Montant fin d'exercice |
|---|--------------------------|----------------|-------------------|------------------------|
| Capital social et primes | 108,455 | | | 108,455 |
| Ecart de réévaluation 1976 | 11,580 | | (59) | 11,521 |
| Réserve légale | 9,834 | | | 9,834 |
| Réserve facultative fluctuation des cours | 353,000 | 67,000 | | 420,000 |
| Autres réserves facultatives | 298,249 | | | 298,249 |
| Report à nouveau | 276,363 | 155,403 | (131,273) | 300,493 |
| Résultat 2010 | 155,403 | | (155,403) | |
| Résultat 2011 | | 67,816 | | 67,816 |
| Subventions d'investissement | | | | |
| Provisions réglementées | | | | |
| - pour investissement | 8,727 | 324 | (3,218) | 5,833 |
| - pour hausse des prix | 0 | | | 0 |
| - pour dépréciation fiscale des stocks | 3,930 | 7,437 | (8,852) | 2,515 |
| - pour plus-values réinvesties | 657 | | (17) | 640 |
| - pour amortissements dérogatoires | 64,493 | 9,494 | (9,187) | 64,800 |
| Total | 1, 290,691 | 307,474 | (308,009) | 1, 290,156 |

Notes :

- le capital social de la société est composé de 12 854 578 actions d'une valeur nominale de 7,65 euros.
- ExxonMobil Corporation détient, via ExxonMobil France Holding S.A.S., 82,89% du capital et intègre à ce titre la société Esso S.A.F. dans ses comptes consolidés.

(millions d'euros)

| Variation de la réserve facultative pour fluctuation des cours | année 2011 | année 2010 | année 2009 | année 2008 | année 2007 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|
| Montant de la réserve début de période | 353 | 217 | 349 | 224 | 224 |
| Affectation à la réserve | 67 | 136 | - | 125 | - |
| Prélèvement sur la réserve | - | - | (132) | - | - |
| Montant de la réserve fin de période | 420 | 353 | 217 | 349 | 224 |

4-9 Variation des provisions pour risques et charges

(milliers d'euros)

| Catégories des provisions | Montants début d'exercice | Dotations de l'exercice | Reprise de l'exercice (Provision utilisée) | Reprise de l'exercice (Provision non utilisée) | Montants fin d'exercice |
|---|---------------------------|-------------------------|--|--|-------------------------|
| Provisions pour retraites et obligations similaires (1) (2) | 234,891 | 30,510 | (22,308) | 0 | 243,093 |
| Autres provisions | | | | | |
| Pour perte de change | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Pour risques exceptionnels | 5,034 | 618 | (1,031) | 0 | 4,621 |
| Pour charges exceptionnelles (3) | 32,337 | 16,381 | (9,068) | (1,066) | 38,584 |
| Total | 272,262 | 47,509 | (32,407) | (1,066) | 286,298 |

Notes :

(1) Les provisions correspondent à la garantie de ressources accordée au personnel retraité conformément au plan de retraite pour la période comprise entre la date de départ et la date de liquidation des droits acquis auprès des différents organismes de retraite et le coût des plans de congés de fin de carrière.

(2) En matière de pensions et obligations similaires, voir également les engagements hors bilan dans la présente annexe.

(3) Les charges exceptionnelles comprennent les coûts des restructurations mises en place par la société ainsi que des provisions pour remises en état de sites.

4-10 Variation des autres provisions

(milliers d'euros)

| Catégories des provisions | Montants début d'exercice | Augmentations | Diminutions | Montants fin d'exercice |
|-----------------------------------|---------------------------|---------------|-----------------|-------------------------|
| Sur immobilisations incorporelles | 1,252 | | (122) | 1,130 |
| Sur immobilisations financières | 405 | | | 405 |
| Sur actif circulant | 41,812 | 10,088 | (2,555) | 49,345 |
| Total | 43,469 | 10,088 | (2,677) | 50,880 |

4-11 Etat des échéances des créances et des dettes

(milliers d'euros)

| Créances | Montants de liquidité de l'actif brut | Montants de liquidité de l'actif à 1 an au plus | Montants de liquidité de l'actif à plus d'1 an |
|--|---------------------------------------|---|--|
| Actif immobilisé | | | |
| Créances rattachées à des participations | 2,385 | | 2,385 |
| Prêts | 99 | | 99 |
| Autres immobilisations financières | 333 | | 333 |
| Actif circulant | | | |
| Créances clients et comptes rattachés | 898,509 | 898,509 | |
| Autres créances | 338,527 | 318,527 | 20,000 |
| Sous-total | 1, 239,853 | 1, 217,036 | 22,818 |
| Charges constatées d'avance | 14,373 | 14,373 | |
| Total général | 1, 254,226 | 1, 231,409 | 22,818 |

Dettes : La totalité des dettes est à moins d'un an.

4-12 Etat des produits à recevoir et charges à payer

(milliers d'euros)

| Charges à payer | 31-Dec-11 | 31-Dec-10 |
|-----------------------------|----------------|----------------|
| Factures non parvenues | 71,437 | 141,057 |
| Dettes fiscales et sociales | 44,272 | 39,276 |
| Avoirs à établir | 7,423 | 11,184 |
| Autres charges à payer | 109,112 | 79,770 |
| Total | 232,244 | 271,287 |

(milliers d'euros)

| Produits à recevoir | 31-Dec-11 | 31-Dec-10 |
|----------------------------|------------------|------------------|
| Factures à établir | 19,146 | 8,678 |
| Avoirs à recevoir | 543 | 179 |
| Autres produits à recevoir | 4,698 | 2,758 |
| Total | 24,387 | 11,615 |

4-13 Charges constatées d'avance – Produits constatés d'avance

Le poste « charges constatées d'avance » contient essentiellement des loyers et des ristournes payées d'avance.

Le poste « produits constatés d'avance » contient essentiellement des loyers reçus d'avance.

4-14 Informations sur les entreprises liées

(milliers d'euros)

| Postes concernés | Entreprises liées au groupe ExxonMobil | Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation | Créances/dettes représentées par des effets de commerce |
|--|---|---|--|
| A l'actif | | | |
| Participations | 151,988 | 24,125 | |
| Créances rattachées à des participations | | 2,385 | |
| Créances clients et comptes rattachés | 468,253 | 106,403 | 40,118 |
| Autres créances | 219,891 | 215,464 | |
| Au passif | | | |
| Emprunts et dettes financières diverses | 45,841 | 4,231 | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 1,047,657 | 138,722 | |
| Au résultat | | | |
| Charges financières | 2,103 | 292 | |
| Produits financiers | 2,243 | 1,947 | |

4-15 Analyse du chiffre d'affaires hors TVA

| | 2011 | | 2010 | |
|--|-------------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|
| | Quantité milliers m3 | Valeur millions euros | Quantité milliers m3 | Valeur millions euros |
| Carburants Aviation | 1,843 | 1,109 | 1,791 | 813 |
| Supercarburants Automobile | 4,420 | 2,425 | 4,638 | 2,029 |
| Gazole et Fuel domestique | 8,861 | 5,594 | 8,442 | 4,086 |
| Fuels Lourds | 2,256 | 994 | 2,084 | 679 |
| Gaz de Pétrole Liquéfié | 632 | 222 | 790 | 236 |
| Produits semi-finis et autres produits | 3,518 | 1,630 | 3,586 | 1,275 |
| Ventes de carburants et combustibles | 21,530 | 11,974 | 21,331 | 9,118 |
| Ventes de Lubrifiants et Spécialités | 1,444 | 1,295 | 1,559 | 1,143 |
| Total ventes de produits raffinés hors taxes | 22,974 | 13,269 | 22,890 | 10,261 |
| Ventes de pétrole brut | 1,198 | 614 | 580 | 225 |
| Total ventes de produits pétroliers hors taxes | 24,172 | 13,883 | 23,470 | 10,486 |
| <i>dont volumes ventes activités Distribution sur Marché Intérieur (Ventes en France hors ventes directes Raffinage)</i> | 12,608 | 7,985 | 12,467 | 6,120 |

| | | | | |
|---|--|---------------|--|---------------|
| Ventes de produits pétroliers hors taxes | | 13,883 | | 10,486 |
| Ventes de services hors taxes | | 242 | | 254 |
| Sous-total | | 14,125 | | 10,740 |
| Taxe intérieure sur les produits pétroliers | | 1,614 | | 1,686 |

| | | | | |
|-------------------------------|--|---------------|--|---------------|
| Chiffre d'affaires (*) | | 15,739 | | 12,426 |
|-------------------------------|--|---------------|--|---------------|

Répartition géographique du chiffre d'affaires

| | | | | |
|--------------|--|---------------|--|---------------|
| - France | | 12,881 | | 10,242 |
| - Export | | 2,858 | | 2,184 |
| Total | | 15,739 | | 12,426 |

(*) Les facturations réciproques entre confrères dans le cadre d'échanges de produits ne font pas partie du chiffre d'affaires.

4-16 Résultat financier

Il comprend principalement des dividendes reçus pour 15 millions d'euros et une perte de change pour 34 millions d'euros.

(milliers d'euros)

| Éléments concernant les entreprises liées et les participations | Entreprises liées au groupe ExxonMobil | Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation |
|--|--|--|
| Charges financières | | |
| Intérêts payés | 2 103 | 292 |
| Produits financiers | | |
| Intérêts reçus | 2 243 | 1 947 |
| Dividendes reçus | 5 131 | 14 856 |

4-17 Résultat exceptionnel

Ce résultat comprend notamment les éléments suivants :

- une dotation nette d'amortissements dérogatoires de 0,3 millions d'euros.
- une reprise nette de la provision pour dépréciation fiscale des stocks pour un montant de 1,4 millions d'euros
- un produit de 6,2 millions d'euros pour un complément de prix de vente des titres de la société Esso REP, dont la vente avait été réalisée en 2006, en application d'une clause d'ajustement de prix couvrant la période 2009-2011
- une dotation nette de la provision pour plan social d'un montant de 4,9 millions d'euros
- des paiements pour plan social d'un montant de 2,7 millions d'euros
- des produits nets de cessions/retraits d'immobilisations pour un montant de 7,1 millions d'euros
- diverses autres charges, dotations, reprises de provisions pour une charge nette de 6,2 millions d'euros

4-18 Effets stocks

La variation des stocks calculés en FIFO tient compte d'effets stocks positifs évalués à 208 M€ (contre 215 M€ positifs en 2010).

La société calcule un effet prix sur stock mesurant l'impact de la variation des prix des produits pétroliers sur les quantités en stocks à partir d'un prix moyen reflétant l'évolution du coût de remplacement de la période.

Une dépréciation comptable est calculée dans la mesure où la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure à leur valeur d'inventaire.

La dotation/reprise nette de la dépréciation comptable des stocks et l'effet prix sur stocks constituent les effets stocks.

4-19 Commentaires sur la situation fiscale

A. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(milliers d'euros)

| Exercice 2011 | Avant impôt | Impôt sur les sociétés | Après impôt |
|--|-------------|------------------------|-------------|
| Résultat courant | 106,066 | (37,159) | 68,907 |
| Résultat exceptionnel (et participation, interressement) | (901) | (190) | (1,091) |
| Résultat comptable | 105,165 | (37,349) | 67,816 |

B. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

(milliers d'euros)

| Variation des impôts différés ou latents | Montant en début d'exercice Actif / (Passif) | Montant en fin d'exercice Actif / (Passif) | Variation sur l'exercice (Accroissement) / Allègement |
|---|---|---|--|
| Provisions réglementées | | | |
| Plus values réinvesties | (226) | (220) | 6 |
| Provisions pour hausse des prix | 0 | 0 | 0 |
| Amortissements dérogatoires | (22,205) | (22,311) | (106) |
| Autres | (1,353) | (866) | 487 |
| Charges non déductibles temporairement | | | |
| Dettes sociales provisionnées | 89,357 | 94,361 | 5,004 |
| Autres | 8,529 | 9,404 | 875 |
| Total | 74,102 | 80,368 | 6,266 |

4-20 Rémunérations allouées aux dirigeants

Compte tenu de l'organisation d'Esso S.A.F., l'information ci-après concerne les membres du Conseil d'Administration, faisant partie du personnel salarié, ou recevant des jetons de présence.

Le montant des rémunérations et des avantages de toute nature versés par Esso S.A.F. à ses mandataires sociaux au cours de l'exercice 2011 s'élève à 635 K€ (607 K€ en 2010). Au 31 décembre 2011, l'engagement de la société Esso S.A.F. au titre des retraites des mandataires sociaux salariés ou anciens salariés est de 6 304 K€ (5 603 K€ au 31 décembre 2010).

4-21 Engagements hors bilan

• Engagements donnés

(milliers d'euros)

| Engagements donnés | 2011 | 2010 |
|---|----------------|----------------|
| Engagement pour retraites du personnel (1) | 523,750 | 458,360 |
| Cautions données sur les paiements de filiales au titre des crédits d'enlèvements en douane, de crédits de droits et des licences de raffinage et de distribution | 41,178 | 37,705 |
| Contrat Air Liquide (2) | 97,765 | 81,859 |
| Engagements d'achats d'immobilisations (3) | 2,881 | 3,198 |
| Autres engagements donnés (4) | 70,799 | 59,891 |
| Total | 736,373 | 641,012 |

(1) Estimation sur une base actuarielle au taux de 3,75 % des charges potentielles futures envers :

- les membres du personnel ayant cessé leur activité dans le cadre du plan de retraite de la société ou des plans de congé de fin de carrière.
- le personnel en activité.

Le montant des charges de retraite payées par la société Esso S.A.F. en 2011 s'établit à 37 M€.

(2) Ce montant correspond à un engagement de paiement d'un terme fixe vis-à-vis d'Air Liquide dans le cadre de contrats d'achat d'hydrogène, d'oxygène et d'azote pour les deux raffineries.

Les contrats concernant le site de Port-Jérôme Gravenchon ont été signés en 2004 (hydrogène) et 2007 (oxygène et azote) pour une durée respective de 20 ans et 10 ans. Un nouveau contrat d'achat d'oxygène sur le site de Fos-sur-mer a été signé en 2011 pour une durée de 15 ans.

(3) Ces engagements correspondent aux obligations contractuelles d'achats d'immobilisations.

(4) Les autres engagements donnés comprennent des garanties bancaires émises pour le compte de la société Esso S.A.F., l'engagement implicite d'Esso S.A.F. sur les emprunts et dettes des participations de type GIE ou SNC et l'engagement ferme pris en 2011 pour 5 années de loyer concernant le bail des bureaux de la tour Manhattan situés à La Défense 2, Courbevoie.

• Engagements de crédit-bail

(millions d'euros)

| Engagements de crédit-bail | redevances payées (1) | | redevances restant à payer (1) | | |
|------------------------------------|-----------------------|-------------|--------------------------------|-----------------|-------------|
| | de l'exercice | cumulées | jusqu'à 1 an | de 1 an à 5 ans | + de 5 ans |
| Autres immobilisations corporelles | 2.8 | 12.2 | 6.2 | 17.3 | 19.2 |
| Total | 2.8 | 12.2 | 6.2 | 17.3 | 19.2 |

(1) Les redevances correspondent aux remboursements du capital augmentés des intérêts dus

• Engagements reçus

(milliers d'euros)

| Engagements recus | 2011 | 2010 |
|--|-------------------|-------------------|
| Garanties sur crédits d'enlèvement en douane reçues d'ExxonMobil France Holding | 251,160 | 341,160 |
| Montant nominal des garanties tiers ou bancaires reçues pour la couverture des encours clients | 1, 663,100 | 897,695 |
| Total | 1, 914,260 | 1, 238,856 |

• Engagements pour le Droit Individuel à la formation

| Droit individuel à la formation | 2011 | 2010 |
|--|--------|--------|
| Nombre d'heures cumulées correspondant aux droits acquis au titre du DIF | 71 113 | 76 562 |
| Nombre d'heures consommés au titre du DIF | 264 | 420 |

4-22 Effectif

| | Effectif salarié | | Effectif mis à disposition de l'entreprise | |
|---|------------------|------------|--|-----------|
| | 2011 | 2010 | 2011 | 2010 |
| Cadres | 287 | 293 | 35 | 36 |
| Agents de maîtrise, employés et techniciens | 144 | 157 | 35 | 41 |
| Ouvriers | 9 | 8 | 4 | 2 |
| TOTAL | 440 | 458 | 74 | 79 |

L'effectif salarié comprend les titulaires, les temporaires, l'effectif à temps partiel, les malades de longue durée, mais ne comprend pas l'effectif détaché hors de la société Esso S.A.F. L'effectif salarié en congé de fin de carrière est également exclu.

L'effectif mis à la disposition de l'entreprise comprend l'effectif fourni par des entreprises de travail temporaire et l'effectif « détaché » par d'autres sociétés du groupe ExxonMobil.

Déclaration des personnes responsables de l'établissement des comptes

Nous attestons qu'à notre connaissance les comptes et les états financiers de la société Esso S.A.F. et de son groupe consolidé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en pages 2 à 7 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Courbevoie-La Défense, le 23 avril 2012

Francis Duseux
Président Directeur Général

Antoine du Guerny
Directeur Administratif et Financier
Contrôleur

E- RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **ESSO S.A.F.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 de l'annexe des comptes consolidés qui expose les modalités de première application de diverses normes.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 25-4 « Autres risques et litiges et procédures en cours » de l'annexe décrit les estimations relatives à différents litiges et procédures en cours.
- La note « Provisions pour retraites et avantages assimilés » de la partie 1.3 « Principes et méthodes comptables retenus » de l'annexe mentionne les jugements et estimations significatifs mis en œuvre par la direction pour l'évaluation de ces provisions.
- Le paragraphe « Actifs et passifs financiers » de la partie 1.3 « Principes et méthodes comptables retenus » ainsi que la note 10-2 « Tableau des actifs financiers évalués à la juste valeur » de l'annexe décrivent les modalités de valorisation mises en œuvre pour les titres de participation non consolidés.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à prendre connaissance des procédures d'élaboration et d'approbation des estimations comptables faites par la direction et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Courbevoie, le 23 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Mazars

Victor Amselem
Associé

Jean-Maurice El Nouchi
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **ESSO S.A.F.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 2- «Faits marquants de l'exercice et principaux litiges en cours», 1-6 « Provisions pour risques et charges » et 4-9 « Variation des provisions pour risques et charges » de l'annexe décrivent les estimations auxquelles la direction de la société a procédé en ce qui concerne différents litiges et procédures en cours et la garantie de ressources accordé au personnel retraité.
- Les notes 1-6 « Provisions pour risques et charges » et 4-21 « Engagements hors bilan » de l'annexe exposent les estimations relatives aux engagements de retraite.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des procédures d'élaboration et d'approbation de ces estimations par la direction, analysé les résultats des travaux effectués par la société afin d'apprécier le caractère raisonnable des estimations résultant des hypothèses retenues et vérifié le caractère approprié de l'information communiquée dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Courbevoie, le 23 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Victor Amselem
Associé

Mazars

Jean-Maurice El Nouchi
Associé